

# Protection de la population



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PREVENTION DES RISQUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION

17 / NOVEMBRE 2013

L'une des cinq organisations partenaires

## Les services techniques

Page 7

Andeas Koellreuter

## «Je me vois souvent comme un prédicateur itinérant»

Page 4

Crues dans la vallée du Rhin

### Le rôle crucial des services techniques

Page 16

Gestionnaire de crises aux CFF

### «Mon pouls s'accélère en quelques secondes»

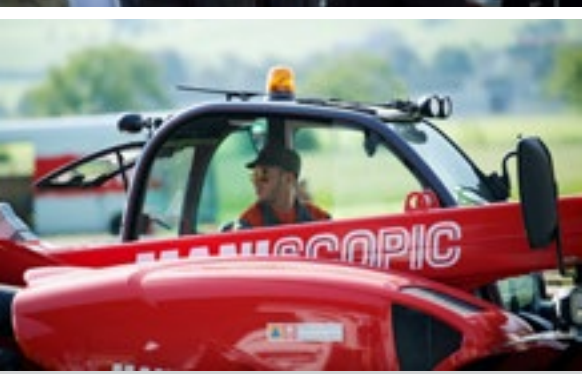
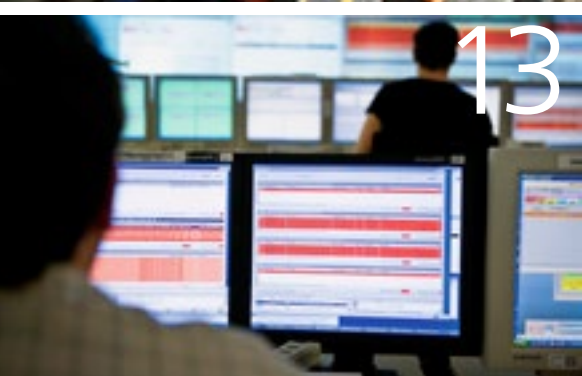
Page 20

Protection civile Nidwald

### «Une cantonalisation réussie»

Page 30

[www.protopop.ch](http://www.protopop.ch)



<b>EDITORIAL</b>	3
.....	
<b>PERSONNALITÉ</b>	
<b>«Je me vois souvent comme un prédicateur itinérant»</b>	4
De 2001 à 2003, Andreas Koellreuter a assumé la direction du projet «Protection de la population». Aujourd'hui il préside la Commission fédérale de télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité. Il s'emploie à ce que, en cas de crise ou de catastrophe, la communication entre les plus hauts responsables politiques en Suisse fonctionne techniquement.	
.....	
<b>DOSSIER: LES SERVICES TECHNIQUES</b>	
<b>Les services techniques: un défi pour la protection de la population</b>	7
En cas de catastrophe, il importe que les services techniques puissent pleinement assumer leur rôle d'organisation partenaire de la protection de la population.	
.....	
<b>«Nous essayons de convaincre les gens»</b>	10
Intégrer les diverses entreprises dans le système coordonné et en particulier au sein des organes de conduite représente un défi pour les cantons.	
.....	
<b>Swisscom: se concentrer sur les moyens du bord, non sur ceux qui manquent</b>	13
Garantir l'infrastructure critique nécessite l'interaction entre protection, défense de systèmes et gestion de la continuité, sans oublier l'importance que joue la résilience de la population.	
.....	
<b>Le rôle crucial des services techniques</b>	16
Lors de crues et d'inondations dans la vallée du Rhin, l'état-major de conduite du canton de Saint-Gall prend la barre. Les événements de début juin 2013 soulignent le rôle crucial que jouent les services techniques dans la protection de la population.	
.....	
<b>POLITIQUE</b>	19
.....	
<b>INSTRUCTION</b>	20
.....	
<b>OFPP</b>	22
.....	
<b>CANTONS</b>	28
.....	
<b>ASSOCIATIONS</b>	36
.....	
<b>SERVICE</b>	38
.....	
<b>Le dernier mot</b>	39
.....	

Couverture: Lorsqu'une catastrophe survient, les services techniques sont dans tous les cas impliqués. C'est pourquoi ils font partie des cinq organisations partenaires du système coordonné de protection de la population. Sur la photo: des acteurs de l'exercice Ferrovia 2010 dans le canton d'Argovie.

Chère Lectrice, cher Lecteur,

Lorsque nous parlons de la police, des sapeurs-pompiers ou de la protection civile, nous en avons tous une image concrète sous les yeux. Ce n'est pas le cas des services techniques. Pourtant, le plan directeur de la protection de la population leur confie la tâche de veiller à ce que l'approvisionnement en électricité, en eau et en gaz, l'élimination des déchets et les infrastructures de transport et de communication soient rétablis dans les meilleurs délais en cas de catastrophe ou de situation d'urgence.

Les services techniques sont difficilement perceptibles comme une organisation à part entière, bien qu'ils aient, à l'instar des autres partenaires de la protection de la population, un rôle important à jouer dans la maîtrise d'événements. Soit parce qu'ils ont eux-mêmes subi des dommages et doivent remettre leurs propres infrastructures en état, soit parce qu'ils sont appelés en renfort des organes de conduite et des forces d'intervention. Pour cette raison, ils sont représentés à tous les niveaux au sein des états-majors.

Une grande partie des services techniques sont d'une importance capitale pour la société et l'économie, si bien qu'ils sont classés «infrastructures critiques». A l'échelon fédéral, on s'emploie à améliorer leur sécurité. L'année dernière, le Conseil fédéral a approuvé une stratégie nationale de protection des infrastructures critiques, dont il a confié la mise en œuvre à l'OFPP. Nous menons à bien cette mission en étroite collaboration avec les exploitants d'infrastructures critiques, les autres services fédéraux concernés et nos partenaires cantonaux.

Nous devons en outre développer et consolider le système coordonné de protection de la population, au sein duquel les services techniques doivent pouvoir encore mieux remplir leurs tâches en matière de préparation et de gestion de catastrophes et de situations d'urgence.

Dans la présente édition de notre revue, nous vous présentons la moins connue des organisations partenaires et son rôle central pour la sécurité de notre pays.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Christoph Flury**

Directeur suppléant

Office fédéral de la protection de la population OFPP



**Andreas Koellreuter, président de la Commission fédérale de télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité**

# «Je me vois souvent comme un prédicateur itinérant»

De 2001 à 2003, Andreas Koellreuter a assumé la direction du projet «Protection de la population» puis la présidence de la Commission télématique, appelée aujourd'hui Commission fédérale de télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité. Il s'emploie en particulier à ce que, en cas de crise ou de catastrophe, la communication entre les plus hauts responsables politiques en Suisse fonctionne techniquement.

## Monsieur Koellreuter, comment un ingénieur agronome est-il arrivé à la protection de la population?

Un peu par hasard. En tant que député au Grand Conseil de Bâle-Campagne, je m'occupais surtout des finances, de la santé et de l'instruction publiques. En 1991, en tant que conseiller d'Etat du canton de Bâle-Campagne, j'étais responsable de la justice, de la police et des affaires militaires. Bien que je n'aie pas brigué cette direction, j'ai pris plaisir à y traiter des sujets intéressants.

La catastrophe de Schweizerhalle en 1986 est restée gravée dans ma mémoire. Mon père, qui était également ingénieur agronome, avait travaillé à une époque chez Sandoz, dans le secteur même où la catastrophe s'est produite. En tant que responsable d'une exploitation agricole, il m'est arrivé d'utiliser des pesticides. Cela m'a interpellé.

## Vous avez même été chef de projet au niveau national dans le cadre de la réforme de la protection de la population.

La protection civile était un domaine important de ma direction, qui couvrait ainsi une grande partie de l'actuelle protection de la population. J'ai rapidement été amené à assumer des fonctions au niveau national. Comme vice-président de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile, j'ai participé activement aux réformes 95 de l'armée et de la protection civile. C'est semble-t-il dans la suite logique des choses que j'aie été appelé en 2001 à reprendre la direction du projet Protection de la population. Mais lorsque j'ai été engagé, on récoltait déjà les premiers fruits du travail: après l'arrivée de Samuel Schmid au

Conseil fédéral, son frère, Peter Schmid, s'était retiré de sa fonction de chef du projet Protection de la population. Un grand travail préparatoire avait déjà été accompli.

## Andreas Koellreuter

Andreas Koellreuter, âgé de 66 ans et originaire de Aesch (BL) et Saint-Gall, assume depuis dix ans la présidence de la Commission fédérale de télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité. Après avoir suivi une formation d'ingénieur agronome à l'EPF Zurich, il a dirigé une grande exploitation agricole. A partir de 1991, il a été conseiller d'Etat du canton de Bâle-Campagne pendant douze ans, en charge de la direction de justice, police et des affaires militaires (de l'époque). De 2001 à 2003, il a assumé à l'échelon national la direction du projet Protection de la population.

Il est également président du conseil d'administration du Parrainage Coop pour les régions de montagne, du conseil de la fondation Bibliotheca Afghonica et de la Commission du musée des automates à musique de Seewen.

Andreas Koellreuter est marié et père de trois enfants adultes. Il habite à Aesch.

## Comment voyez-vous la protection de la population dix ans plus tard?

Au sein de la Commission fédérale de télématique dans le domaine du sauve-



«Le but visé est d'assurer la communication en toute situation.»

tage et de la sécurité que je préside, nous suivons les développements en cours à l'OFPP et dans le domaine de la protection de la population. On peut parler de succès: la protection de la population est désormais bien implantée auprès des forces de sécurité, qui en connaissent les tenants et les aboutissants. Elle a aussi fait ses preuves en intervention. Mais il faut envisager des améliorations potentielles tous les dix ans, car le monde évolue sans cesse.

#### En quoi consiste concrètement l'activité de la Commission de télématique?

Le but visé est d'assurer la communication en toute situation. De 2003 à début 2012, la commission s'appelait Commission télématique. A l'origine, le travail de la commission était essentiellement axé sur le projet POLYCOM. La Commission télématique a été créée au moment où la direction du projet passait de l'armée à l'OFPP, afin de pouvoir rallier au projet de réseau radio de sécurité le domaine civil, la police et les organisations de sauvetage. La commission est composée de sept représentants des cantons et de sept représentants de la Confédération, le quinzième membre étant son président. Comme j'avais déjà travaillé

sur le projet Protection de la population et que j'étais sur le départ en 2003, le choix s'est porté sur moi.

La commission est avant tout une plate-forme permettant aux différents partenaires de se rencontrer, d'échanger des idées et de poser des jalons en temps utile. Nous sommes une commission consultative et notre compétence ne s'étend pas aux finances. Il s'agit pour nous d'intervenir auprès des organes clés lorsque cela nous paraît important. Pour ma part, je me vois souvent comme un prédicateur itinérant.

#### L'année prochaine, Zoug sera le dernier canton à introduire POLYCOM. Pourquoi le projet a-t-il duré si longtemps?

Il fallait convaincre chaque canton. Les cantons n'ont besoin de renouveler les systèmes que tous les quinze ans environ, si un canton avait renouvelé son système en 1998 ou 1999, il aurait dû changer de nouveau cinq ans plus tard. A cela s'ajoute le fait que, selon la proposition du Conseil fédéral de 2001, la conception de l'exercice n'était pas très adaptée, chaque partenaire devait financer son propre investissement, même si la Confédération

a payé dans la région frontalière pour les gardes-frontière ainsi que dans le domaine des routes nationales.

### **Est-ce que vous considérez à présent que le sujet POLYCOM est clos?**

Absolument pas! J'espère même qu'il ne sera pas clos pendant les deux, trois décennies à venir. Il est plus judicieux et moins onéreux d'aspirer à une évolution plutôt qu'à une révolution: au lieu de démanteler entièrement le système et d'en aménager un nouveau, il faudrait veiller à ce qu'il soit possible d'intégrer des innovations au système et de le développer.

Un exemple tout à fait d'actualité: POLYCOM est un système numérique, conçu uniquement pour la communication vocale et les messages brefs. Nous envisageons maintenant de le développer en nous appuyant sur la technologie LTE – Long Term Evolution, afin de pouvoir transmettre aussi bien du texte que des images. Il n'y a là rien de nouveau sur le plan technique, mais la transmission d'images et de textes requiert beaucoup plus de fréquences. Pour les obtenir, il nous faut négocier jusqu'au niveau international. Nous aimerions lancer un projet pilote le plus tôt possible, en 2014 ou 2015.

### **La commission a encore d'autres champs d'activités.**

C'est exact. Un projet en cours, POLYALERT, permettra de remplacer le système de télécommande des sirènes, d'ici la fin de l'année pour l'alarme-eau et d'ici fin 2015 pour l'alarme générale. Il est intéressant de souligner que l'on peut également utiliser POLYCOM dans ce cadre et profiter des synergies ainsi produites.

Nous n'avons pas encore autant avancé dans un autre domaine, désigné maintenant par l'appellation SICOM RNS: des services d'information et de communication fiables et disponibles en toute situation pour le soutien à la collaboration entre partenaires dans le cadre du Réseau national de sécurité. Nous constatons que les organes de conduite supérieurs de la Confédération et des cantons ne peuvent plus communiquer entre eux dans certaines situations, car les communications s'appuient aujourd'hui sur le réseau public de distribution d'électricité. Cela pourrait évidemment s'avérer catastrophique en situation de crise! Parallèlement, le système télématique appelé Vulpus arrivera en fin de vie en 2016. Ce système de transmission cryptée des messages est utilisé par des services civils et militaires de la Confédération et des cantons et dépend également du réseau public de courant.

Avec le projet SICOM RNS, nous souhaitons résoudre une problématique liée à la communication: dans une phase initiale et cruciale, les 120 organes les plus importants du pays doivent être connectés de manière à pouvoir communiquer entre eux par oral et écrit ou à échanger des images, jusqu'à pouvoir tenir des visioconférences. Des centrales nucléaires et d'autres partenaires sont égale-

ment connectés – sans dépendre du réseau électrique. En outre, du courant doit pouvoir être produit dans les stations. Cela exige un investissement d'environ 60 millions de francs et entraînera environ 5 millions de francs de frais d'exploitation annuels. Notre idée consiste à ce que l'investissement initial soit supporté par la Confédération – une leçon tirée de POLYCOM – et les frais d'exploitation répartis entre les utilisateurs. Il appartient à présent aux politiques de la faire avancer.

### **Vous avez fêté votre 65<sup>e</sup> anniversaire l'an dernier. Combien de temps encore resterez-vous au service de la protection de la population?**

C'est drôle, vous êtes le premier à me poser la question. Alors que je l'attendais depuis longtemps (rire). Je ne resterai sûrement pas jusqu'à mes 70 ans. Mais avant de passer le flambeau, j'aimerais également mettre sur les rails le SICOM RNS. C'est devenu un peu mon bébé. Il s'agit à présent de convaincre les organes politiques compétents. Par ailleurs, j'exerce également encore diverses autres activités, que je suis en train de réduire.

### **Vous vous engagez également pour des institutions culturelles.**

Je fais des choses totalement différentes. Depuis bientôt dix ans, je suis président du conseil d'administration du Parrainage Coop pour les régions de montagne; une tâche que je cesserai d'assumer l'année prochaine. J'assume également la présidence du conseil de la fondation Bibliotheca Afghana avec l'Institut suisse d'Afghanistan. Un autre de mes engagements: je suis président de la Commission du musée des automates à musique de Seewen/SO, un musée de la Confédération.

### **Que faites-vous durant votre temps libre?**

Voyager. Ma femme et moi sillonnons l'Europe en camping-car. Pour ma part, je pars encore plus loin une fois par année, l'année dernière au Pérou, cette année en Indochine. A la maison, je fais des promenades avec mon chien – Timo est mon entraîneur sportif.

### **Merci, Monsieur Koellreuter, de m'avoir accordé cet entretien.**

Interview:

**Pascal Aebischer**

Rédacteur en chef de «Protection de la population», OFPP

Protection des infrastructures critiques

# Nouveaux défis pour la collaboration avec les services techniques

En cas de catastrophe, des pannes de courant, des problèmes d'approvisionnement en eau potable ou des interruptions des télécommunications peuvent représenter un fardeau supplémentaire pour la population touchée et compliquer les opérations de sauvetage. Il importe donc que les services techniques puissent pleinement assumer leur rôle d'organisation partenaire de la protection de la population.



Une catastrophe implique souvent les services techniques, par exemple lorsqu'une voie de communication est coupée. Sur la photo: une séquence de l'exercice Ferrovia 2010 dans le canton d'Argovie.



Pour les services techniques, l'entretien de l'infrastructure fait partie du quotidien. Cependant, ils doivent également être préparés aux cas de catastrophe et aux situations d'urgence.

Les services techniques assurent, en cas d'événement aussi, le fonctionnement des systèmes d'approvisionnement en biens et prestations d'importance essentielle – telle l'alimentation en eau, gaz et électricité – et celui des installations d'élimination des déchets et des eaux usées. Nombre de ces services comptent ainsi parmi les infrastructures critiques. Et leur importance va croissant. Dans une société et une économie aujourd'hui en réseau et numérisées, même de brèves interruptions peuvent causer de graves problèmes. Une coupure de courant à grande échelle peut générer une défaillance des feux de signalisation, rendre impossible le paiement par carte bancaire dans les supermarchés, ou restreindre les télécommunications pour les abonnés privés et les entreprises, avec à la clé des problèmes quant aux appels d'urgence.

#### Menace d'augmentation de l'ampleur des dégâts

Un événement affectant des infrastructures critiques peut aussi avoir des répercussions dans des régions sises hors de la zone touchée. En témoignent les feux de forêt qui ont ravagé la Californie en août 2013: l'incendie du parc national de Yosemite menaçait entre autres de s'étendre à des centrales hydroélectriques et à un gigantesque réservoir d'eau, mettant ainsi en péril l'approvisionnement en eau et en électricité de San Francisco situé à 300 km

des lieux du sinistre. En Suisse également, les crues de ces dernières années ont à maintes reprises occasionné des problèmes similaires. Celles de 2005 ont par exemple provoqué en de nombreux endroits des coupures d'électricité et de télécommunications ou des défaillances de l'alimentation en eau et de l'élimination des eaux usées. En Suisse, la collaboration avec les exploitants d'infrastructures critiques a toujours fait ses preuves aux niveaux des communes ou régions, des cantons et de la Confédération. Aux échelons communal, régional et cantonal, les entreprises, entrepôts et services du génie civil sont en règle générale bien intégrés dans l'organe de conduite. Les changements intervenus ces dernières années dans le contexte économique et en matière de politique de sécurité ont cependant induit, en particulier au niveau fédéral, certaines adaptations à la nouvelle donne. D'une part, la création de l'Etat-major fédéral ABCN et celle du Réseau national de sécurité (RNS) ont amené des modifications dans l'architecture de la politique de sécurité. D'autre part, de nouveaux acteurs sont apparus dans les rangs des exploitants d'infrastructures critiques à la suite de la libéralisation de divers secteurs d'infrastructures (télécommunications, approvisionnement en électricité, etc.). Aussi des efforts s'imposent-ils pour garantir la pérennité d'une collaboration réunissant tous les partenaires avant et durant un événement.

#### La stratégie nationale PIC pour améliorer la protection

Reconnaissant le besoin d'agir, le Conseil fédéral a adopté en juin 2012 une stratégie nationale de protection des infrastructures critiques (PIC). Il en a confié la mise en œuvre à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Cette stratégie prévoit un éventail de quinze mesures axées sur les priorités suivantes:

#### Inventaire des ouvrages importants du point de vue stratégique:

L'OFPP tient un inventaire périodiquement actualisé des ouvrages d'infrastructures critiques revêtant une importance stratégique pour la Suisse. Deux caractéristiques déterminent cette importance: l'infrastructure est essentielle pour l'approvisionnement en biens et prestations de service indispensables ou peut présenter un potentiel de danger considérable pour la population et ses bases d'existence. L'inventaire PIC recense des ouvrages tels que des aéroports, centres de distribution, centrales électriques ou lignes ferroviaires alpines, attribués à diverses catégories selon des critères de rendement. L'inventaire PIC constitue un instrument de planification et de définition des priorités en termes de mesures préventives et de gestion d'événements. Il sert entre autres de base pour des engagements de sûreté de l'armée, la gestion d'événements exercée au sein de l'Etat-major fédéral ABCN, des me-



sures de gestion de l'approvisionnement économique du pays (p. ex. dans les secteurs énergie et communications), ou pour des analyses de dangers et des plans d'urgence à l'échelon cantonal.

**Amélioration de la collaboration:** D'autres mesures prévues par la stratégie nationale PIC ont pour but d'améliorer la collaboration entre les services impliqués. Elles portent sur deux aspects distincts, soit la collaboration transversale entre entreprises et autorités compétentes des différents secteurs d'infrastructures critiques (énergie, télécommunications, transports, etc.), et le développement de cette collaboration avec les autorités dans le contexte de la prévention des catastrophes et de la maîtrise d'événements. L'objectif est de garantir que tous les acteurs importants soient représentés dans les organes et groupes de travail déterminants et que les points de contact soient clairement définis. Les travaux à cet égard s'effectueront notamment dans le cadre du développement de la protection de la population et de la protection civile.

**Garantie d'un appui subsidiaire lors d'événements:** La stratégie nationale PIC indique en outre plusieurs mesures visant à optimiser par des moyens d'intervention subsidiaires l'appui destiné aux exploitants d'infrastructures critiques. Dans cette optique il s'agira, d'une part, de coordonner dans le cadre de la gestion des ressources de la Confédération (ResMab) les moyens matériels tels que groupes électrogènes de secours ou moyens de communication prévus en faveur des entreprises concernées. D'autre part, il conviendra de définir avec les partenaires impliqués (cantons, armée, p. ex.) un processus fixant les principes de l'appui subsidiaire par des moyens et forces d'intervention (armée, organisations de première intervention, p. ex.). Sous cet angle, il importe en particulier de clarifier la question de savoir à quels services adresser les demandes de soutien, et quels sont les organes habilités à décider de l'attribution des moyens. A ce propos, force est d'admettre qu'en cas d'événement de grande ampleur, les ressources disponibles ne peuvent couvrir entièrement les besoins. Aussi faut-il tenir compte du fait que la décision d'attribuer les moyens matériels doit être prise au niveau politico-stratégique.

**Renforcement de la capacité de résistance des infrastructures critiques:** Autre axe prioritaire de la stratégie PIC, la capacité de résistance (ou résilience) des infrastructures critiques doit être améliorée. A cet effet, le Conseil fédéral a chargé les autorités compétentes de vérifier le niveau de protection de ces infrastructures et, le cas échéant, de prendre des mesures permettant de renforcer la protection existante. Un guide édité par l'OFPP fait fonction d'instruction à l'intention des autori-

tés et entreprises concernées. Il décrit la façon de procéder pour identifier et analyser les risques pouvant conduire à des défaillances, et montre comment il est possible de convenir d'objectifs de protection et de prendre des mesures destinées à réduire les risques. Les travaux préconisés n'ont pas pour ambition d'offrir une protection absolue contre tous les dangers. Il s'agit bien plutôt d'une approche fondée sur les risques. La démarche vise à identifier les éventuelles lacunes et à garantir une protection proportionnée aux dangers pertinents.

### Comportement adéquat en présence d'infrastructures critiques lors d'événements

La collaboration avec les exploitants d'infrastructures critiques dans le cadre de la protection de la population représente à elle seule déjà un défi tant pour les organes de conduite que pour les exploitants eux-mêmes. Ces derniers ont pour tâche de contribuer par des mesures de prévention à augmenter la capacité de résistance de leurs infrastructures, et à la fois de faire face autant que possible à une forte surcharge en cas d'événement. Quant aux organes de conduite, il est souhaitable qu'ils aient d'entrée de jeu conscience de la présence d'infrastructures critiques dans la zone d'intervention et puissent sensibiliser les forces d'intervention à ce sujet. Renforcer la collaboration de façon qu'en cas de crise les responsabilités et compétences de part et d'autre soient connues, tel est le vœu unanime le plus important.

#### Nick Wenger

Chef de projet Protection des infrastructures critiques, OFPP

#### Services techniques

Les services techniques font partie – aux côtés de la police, des services du feu, de la santé publique et de la protection civile – des cinq organisations partenaires du système coordonné de protection de la population. Après un sinistre, ils garantissent le retour progressif à la normale en matière d'approvisionnement en eau, gaz et électricité, la disponibilité des voies de communication et des réseaux de télécommunications ainsi que l'évacuation des déchets, compte tenu des mesures d'urgence ordonnées par les autorités. En raison de leur importante fonction, nombre d'entre eux sont qualifiés d'infrastructures critiques.

#### Infrastructures critiques

Les infrastructures critiques fournissent des prestations d'importance essentielle pour la population et l'économie. L'approvisionnement en énergie et en denrées alimentaires ou la garantie de sécurité en sont un exemple. Outre une grande partie des services techniques, les infrastructures critiques comprennent donc aussi les autres éléments de la protection de la population, les organisations d'intervention d'urgence, les hôpitaux et la protection civile.

## Services techniques au sein des organes de conduite

# «Nous essayons de convaincre les gens»

Les prestations et infrastructures des services techniques jouent un rôle essentiel lors de catastrophes ou en situation d'urgence. Or intégrer de multiples entreprises dans le système coordonné et en particulier au sein des organes de conduite représente un défi pour les cantons.

«Si plusieurs organisations partenaires sont engagées pour une durée relativement longue, la coordination et la conduite des opérations sont confiées à un état-major désigné 'organe de conduite', au sein duquel les organisations sont représentées.» Le plan directeur 2001 de la protection de la population définit ainsi d'entrée de jeu le noyau du système coordonné de la protection de la population. Fixer cette représentation est certes aisé en ce qui concerne par exemple les services du feu et la protection civile, dotés de structures claires. L'intégration des services techniques à titre d'organisations partenaires se révèle toutefois plus complexe. Il faut dire que dans ce contexte, l'organisation partenaire est un terme générique, comprenant une grande diversité de prestataires de services et entreprises tant privées que de droit public. Dans leur ensemble, les services techniques doivent garantir «le retour progressif à la normale en matière d'approvisionnement en eau, gaz et électricité, la disponibilité des voies de communication et des réseaux de télécommunications ainsi que l'évacuation des déchets» (plan directeur de la protection de la population). En règle générale, chaque entreprise veille toutefois de manière autonome et spécifique à maintenir ses services et son infrastructure.

Conscients de l'importance des services techniques dans la maîtrise de catastrophes et de situations d'urgence, les responsables cantonaux de la protection de la population intègrent ces services dans leurs structures de conduite. En raison de la compétence cantonale, aucune disposition additionnelle n'est prévue à l'échelon fédéral. Aussi les solutions adoptées diffèrent-elles quelque peu entre cantons.

## Intégration à tous les échelons de conduite

L'intégration des services techniques dans la conduite s'articule aussi différemment selon la portée de l'événement. En cas d'événement de grande ampleur, exigeant un commandement de la place sinistrée, les services directement concernés par le sinistre sont toujours inté-

grés dans la conduite, explique Marcus Müller, directeur de l'Office des affaires militaires et de la protection de la population et chef de l'Etat-major cantonal de crise de Bâle-Campagne. «Au travers des services de piquet nous disposons rapidement de personnes qui établissent les contacts sur place ou peuvent aussi fournir des plans.»

Pour les états-majors de conduite communaux – et par analogie également pour les états-majors de conduite régionaux –, le canton de Bâle-Campagne fixe un programme standard mentionnant une cheffe ou un chef des «Services spécialisés – Services techniques». Cette démarche doit permettre aux états-majors de conduite communaux de disposer d'une représentation des services techniques, ajoute Marcus Müller. «Il s'agit avant tout d'engager les moyens de la commune et d'intégrer les services locaux.» Deux domaines sont principalement concernés: l'approvisionnement en eau (eau potable et eaux d'extinction) et le dépôt communal; parfois, et surtout dans les grandes communes, la direction des travaux publics siège à l'état-major de conduite. Dans le canton de Fribourg, la situation se présente de façon similaire, commente Philippe Knechtle, chef de la protection de la population, bien qu'ici les dispositions cantonales soient moins détaillées.

Des différences entre les deux cantons apparaissent dans la structure à l'échelon cantonal. Se fondant sur son analyse des risques, Fribourg a créé huit «familles de dangers». Cette approche part du principe que les moyens visant à maîtriser une crue ne sont pas les mêmes que ceux qu'exige par exemple une pandémie. «Les familles de dangers regroupent les personnes de l'organe cantonal de conduite (OCC) nécessaires pour maîtriser un danger donné. Et en ce sens, nous avons aussi besoin du savoir des spécialistes de services techniques», souligne Philippe Knechtle. En revanche, le canton de Bâle-Campagne part du principe d'une structure standard (unique). Lors d'interventions, les



Exercice d'intervention INFERNO de l'Etat-major cantonal de crise de Bâle-Campagne, avec le concours de l'entreprise de production et distribution d'électricité Elektra Birseck, Münchenstein (EBM). Autour de la table: les responsables d'EBM lors du rapport; debout: une personne de liaison avec l'état-major cantonal de crise.

différences restent toutefois limitées, Bâle-Campagne n'engageant – selon l'événement – que les spécialistes nécessaires.

A l'échelon des OCC comme à celui des communes, il s'agit d'intégrer à la fois les autorités compétentes avec leurs propres moyens, et certaines entreprises. Philippe Knechtle s'exprime à ce sujet: «En fait, nous ne parlons pas des services techniques en tant qu'organisation. Il s'agit simplement d'avoir à nos côtés l'interlocuteur indispensable pour l'entretien des routes et l'approvisionnement en électricité.»

#### Offices cantonaux et entreprises privées

Au sein des OCC sont généralement représentés les offices de l'énergie, des transports, du génie civil et de la protection de l'environnement, mais aussi les grandes entreprises des secteurs eau, gaz, électricité, communication et transports. Avec à son bord la Chambre du commerce et d'industrie, le canton de Fribourg dispose pratiquement d'une représentation de toute l'économie, principalement pour le cas de pandémie. Chaque canton a ainsi sa propre

variante du système coordonné. Souvent la forme adoptée résulte du contexte environnemental. Philippe Knechtle en donne un exemple: «S'il est question d'ouvrages d'accumulation, nous avons dans le canton de Fribourg un seul interlocuteur, le Groupe E. Le Valais doit par contre délibérer avec plus d'une dizaine d'entreprises autonomes.» De plus, les cantons modifient sans cesse leurs structures. En voici un exemple issu du canton de Bâle-Campagne. Responsable du domaine spécialisé «Environnement et énergie» soutenu par l'Office cantonal de la protection de l'environnement et de l'énergie, l'état-major cantonal de crise a certes accès aux fournisseurs d'électricité au travers des structures ordinaires destinées à la consommation quotidienne. «Or vu les conclusions de l'exercice SEISMO 12, nous intégrons maintenant ces fournisseurs directement dans l'état-major et constituons une cellule Approvisionnement en électricité». Depuis des années déjà, les trois grands fournisseurs de courant – comme d'autres entreprises – participent aux rapports en qualité d'invités ou de partenaires, et se joignent également à des exercices comportant des scénarios appropriés.



En présence de l'OCC du canton de Fribourg, un collaborateur expose à la cellule de crise du Groupe E la situation pendant un exercice 2012. Les lignes à haute ou à moyenne tension défectueuses sont signalées en rouge.



Commandement de la place sinistrée après l'explosion survenue à Pratteln (BL) en 2012: ici aussi, les services techniques sont présents.

Ce statut d'invité laisse aussi entendre que les cantons sont tributaires du bon vouloir des entreprises privées. Mais quant aux possibilités juridiques d'obliger ces entreprises à collaborer au sein de l'organe de conduite, Philippe Knechtle les qualifie de quelque peu vagues, sans pour autant s'en plaindre. «Dans notre travail, nous essayons de convaincre les gens qu'il vaut la peine de participer. Obliger est contre-productif.» Cette manière d'agir porte ses fruits. «Nous collaborons avec les services techniques non seulement dans la phase de maîtrise d'événements, mais aussi au niveau de la préparation, soit des planifications et des exercices.»

Les avantages peuvent être démontrés aux partenaires tout particulièrement dans le cadre d'exercices. Tant Fribourg que Bâle-Campagne organisent régulièrement des exercices fondés sur divers scénarios, auxquels les services techniques participent de façon déterminante. Selon Philippe Knechtle, jusqu'ici les réactions des entreprises ont toujours été positives. Toutefois l'application des connaissances acquises n'est pas partout systématique. Marcus Müller confirme ce constat: «Dans nombre d'entreprises, les structures voulues sont encore en cours de mise en place.»

### Un rôle important en matière de gestion des ressources

Les services techniques jouent un rôle central en termes de ressources. La parole est donnée à Marcus Müller: «Nous avons pour principe que le canton ne touche pas aux ressources existantes dans les communes. Certaines ressources clés font cependant exception, par exemple les groupes électrogènes de secours mobiles de grande capacité, camions-grue spéciaux ou stations mobiles de traitement des eaux – autrement dit des équipements sophistiqués qui appartiennent aux entreprises et non pas au canton, mais que ce dernier loue en cas d'événement. Auparavant, on aurait parlé de réquisition.»

Les catastrophes et les situations d'urgence peuvent doublement mettre à l'épreuve les services techniques. D'une part, une entreprise peut être subitement appelée à exercer une fonction importante dans la maîtrise d'un événement. Le canton de Bâle-Campagne a par exemple un contrat avec une gravière, où il peut utiliser une machine à remplir les sacs de sable. D'autre part, chaque entreprise peut être elle-même directement touchée par une catastrophe.

Souvent ces deux aspects ne peuvent être dissociés. «En cas de panne de courant, il est dans l'intérêt du fournisseur de rétablir le plus rapidement possible la livraison d'électricité à ses clients. Mais l'entreprise doit aussi remplir des tâches en faveur de l'OCC et de la population en général. Or il peut arriver que les deux objectifs se recoupent – et c'est même le cas la plupart du temps. Les priorités peuvent cependant différer», explique Philippe Knechtle. «Dans le canton de Fribourg, nous avons par exemple une entreprise qui requiert beaucoup d'énergie pour la production de verre. Pour des raisons techniques, ce client de taille peut tout au plus être déconnecté très brièvement; du point de vue de la protection civile, il se pourrait cependant que l'on ait besoin de courant ailleurs. A l'échelon de l'OCC, nous devons essayer de concilier les différents intérêts.» Mais en définitive, il appartient à l'OCC de fixer les priorités.

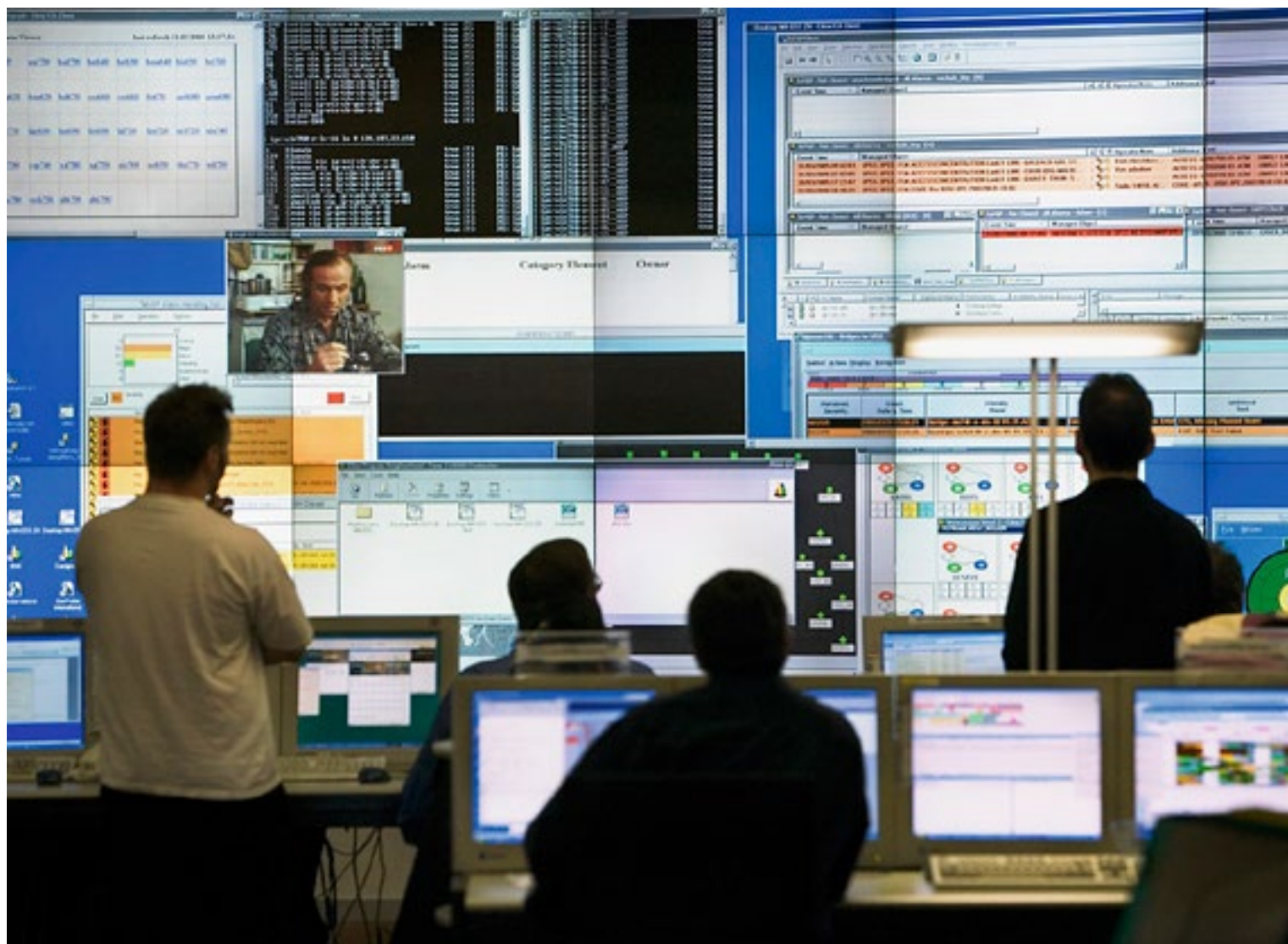
### Pascal Aebischer

Rédacteur en chef de «Protection de la population», OFPP

Swisscom

# Se concentrer sur les moyens du bord, non sur ceux qui manquent

Garantir l'infrastructure critique nécessite l'interaction entre protection, défense de systèmes et gestion de la continuité, sans oublier le rôle important que joue la résilience de la population: souplesse et talent d'improvisation sont utiles, de même que la préparation au scénario catastrophe d'absence du téléphone portable et de l'internet.



Grâce à un monitoring central à l'échelle nationale, les tendances peuvent être identifiées à leur stade initial.

Il n'y a pas si longtemps encore, la communication se déroulait sans courriels ni mobiles. Chaque pièce était équipée d'un téléphone fixe. Il était d'usage d'appeler une personne au maximum une fois par jour. Si le téléphone n'avait pas fonctionné pendant un jour, personne ne l'aurait probablement remarqué. Si l'énergie faisait alors partie de l'infrastructure du pays, l'informatique et la communication n'y entraient certainement pas. L'accélération de la vie quotidienne, le besoin d'être joignable en permanence et le flux d'informations continu font que notre société est aujourd'hui fortement dépendante des outils de la téléphonie mobile et de l'internet. De nos jours, nous ne sortons plus de la maison sans notre mobile. L'internet non disponible et déjà nous sommes coupés de nos amis et partenaires commerciaux.

La protection des infrastructures critiques implique la question de la résilience de la société. Savoir comment nous pouvons gérer notre quotidien sans ordinateur ni téléphone nous rend moins dépendants de leur disponibilité 24 heures sur 24. La défaillance d'une partie du réseau ne signifie pas que la vie – et notamment la vie professionnelle – s'arrête. Réfléchir à cette hypothèse n'est pas une perte de temps et il vaut la peine, lors du prochain exercice de l'état-major de crise de l'entreprise, de renoncer au téléphone et à l'internet, ne serait-ce que pour éprouver notre capacité de nous en passer.

Il n'est pas évident que les infrastructures de télécommunications soient disponibles en continu. Un tel état suppose en effet certaines dispositions visant à protéger, c'est-à-dire à sécuriser les systèmes et à en gérer la continuité. Il s'agit de construire des réseaux d'une solidité appropriée. Le monitoring et la réaction en cas d'irrégularités assurent la détection et l'enraiment précoces d'effets sur la disponibilité. En cas d'événement majeur, il y a intérêt à disposer d'un plan pour parer au scénario du pire cas.

### Réseaux redondants

Parler de la protection et de la résilience, c'est aborder les composants du réseau car la communication repose sur des terminaux tels que PC, appareils téléphoniques, mobiles, etc. et sur l'infrastructure de réseau. Celle-ci se compose d'un réseau de base (backbone), relié à celui d'autres opérateurs, et d'un réseau de raccordement pour les terminaux. Le backbone est à son tour constitué de grands centres de calcul interconnectés – dans le cas de Swisscom, de divers réseaux exploités en parallèle. Lorsqu'un de ces réseaux tombe en panne, il est immédiatement relayé par un autre. C'est ainsi que les nœuds de réseau mobile et fixe fonctionnent en parallèle et peuvent se compléter lors de défaillances importantes. Le «dernier kilomètre», à savoir la ligne d'accès aux foyers, n'est en revanche pas dédoublé. Les hôpitaux et d'autres ouvrages d'infrastructure critique sont accessibles par deux

voies, ce qui en augmente considérablement la sécurité d'accès. Pour ce qui est de la radiocommunication mobile, le raccordement redondant au réseau est garanti à l'aide de plusieurs technologies isolées et de tronçons hertziens qui se recouvrent partiellement.

La disponibilité effective se manifeste au niveau du terminal. Les vieux réseaux en fil de cuivre transportaient également le courant électrique nécessaire à son fonctionnement. Dans le cas des appareils sans fil, l'amenée de courant incluse n'est cependant plus suffisante. Quant à la fibre optique, elle transmet la lumière mais ne peut pas être utilisée comme conducteur électrique. Une panne de courant entraînera donc automatiquement une interruption de la ligne téléphonique, quand bien même le raccordement d'abonné est toujours en service. Il en va différemment des téléphones mobiles: fonctionnant à l'aide de piles, ils disposent d'une autonomie de marche de plusieurs heures et peuvent au besoin être rechargés même dans la voiture. Ici, la disponibilité dépend du dispositif de mise en tampon du courant électrique et de la pile dont les antennes sont équipées.

### Aucune faille n'est permise

Pour une installation technique, il importe d'être résiliente non seulement physiquement mais aussi du point de vue logique. C'est pourquoi elle doit être à l'abri des manipulations et autres actes de piratage. Pour être vraiment sûre, une infrastructure critique ne doit comporter aucune faille. C'est précisément de tels points vulnérables qu'il s'agit régulièrement de découvrir et d'éliminer par une numérisation ciblée ou par des audits. Dans ce contexte, il peut s'avérer utile de soumettre l'ensemble d'un système à un essai de piratage. La sécurisation de systèmes implique toutefois aussi l'évaluation précise d'événements. Chaque dispositif anti-piratage livre des données qui, si elles sont analysées de manière ponctuelle, permettront de détecter et de parer d'éventuelles tentatives d'accès illicite.

La stabilité d'un réseau ne peut être garantie que si des interruptions sont identifiées, analysées et éliminées à temps. Cela vaut aussi pour l'infrastructure de base sur laquelle repose le réseau. Tout événement est signalé au système global de surveillance du réseau et de sa performance exploité par Swisscom. Grâce à un monitoring central à l'échelle nationale, des tendances peuvent être distinguées rapidement. A cet effet, une analyse centralisée des alarmes et événements a lieu une fois par semaine avec tous les responsables régionaux. Une plateforme interne encourage l'échange régulier interrégional sur les mesures prises ou à prendre avant et après des activités critiques ou situations telles qu'une vague de chaleur ou des intempéries. Ces échanges et préparatifs favorisent la culture du feed-back entre les régions. Des changements n'interviennent que dans le cadre d'un pro-

cessus supérieur et sont rigoureusement soumis au principe du double contrôle. Les événements mais aussi les incidents qui n'engendrent pas d'événement sont examinés en collaboration avec les partenaires. La promotion de la culture de la sécurité telle qu'elle est exigée par Swisscom pourra ainsi être transmise aux partenaires qui l'appliqueront à leur tour.

### Gestionnaires de crise triés sur le volet

Les événements les plus difficiles à gérer sont ceux dont la probabilité est faible et dont l'ampleur des dégâts potentiels est importante. Seul du personnel bien préparé et sachant s'adapter à toute situation est à même de les maîtriser. La gestion de crises fait partie des compétences de chaque exploitant de systèmes professionnel. S'ils doivent fonctionner en cas d'événement majeur, les processus demandent à être étudiés et simulés régulièrement dans des conditions proches de la pratique. Les membres de l'état-major de crise sont triés sur le volet et ne sont pas identiques aux cadres supérieurs responsables de l'activité opérationnelle. Des états-majors dignes de ce nom se distinguent par leur aptitude à décharger le management de certaines tâches et à travailler de manière indépendante. La direction d'entreprise pourra ainsi, en situations extraordinaires, agir là où sa présence sera la plus efficace.

Si l'on ne peut pas prévoir une crise, on peut du moins planifier en partie sa gestion. Si les principaux systèmes et prestations d'une organisation sont connus, l'état-major peut se concentrer sur leur maintien. Des plans de continuité des services permettent en outre d'examiner systématiquement les interdépendances sur les plans de la technique, des processus, des personnes clés, fournisseurs et bâtiments d'exploitation. Ils visent à simuler les scénarios catastrophe et à s'exercer à prendre les mesures qui s'imposent afin que celles-ci soient applicables rapidement et sûrement en cas d'événement. Dans ce contexte, il est important que de tels exercices ne se déroulent pas seulement sur un plan virtuel mais qu'on simule vraiment la réalité. En débranchant effectivement la prise de courant dans un essai sans réseau, on peut savoir si le générateur diesel marcherait conformément au scénario en cas d'urgence. Des exercices pratiques réguliers obligent tous les intervenants à se pencher sur la gestion de crises. Les rôles en cas de crise sont clairement définis et les personnes auxquelles ils sont attribués les ont suffisamment mis en pratique. La préparation au cas de crise implique également la formation de partenaires. Celle-ci exclut toutefois les aspects centraux de la sécurité de l'infrastructure, qui relèvent à tout moment de Swisscom et ne sont dès lors pas confiés à des tiers. Pour le cas d'une catastrophe naturelle telle qu'une inondation ou un glissement de terrain, il existe une organisation d'urgence placée sous la responsabilité d'un organe supé-

rieur et disposant d'un état-major de conduite local. Celui-ci inclut une équipe spécialisée dans l'infrastructure de base.

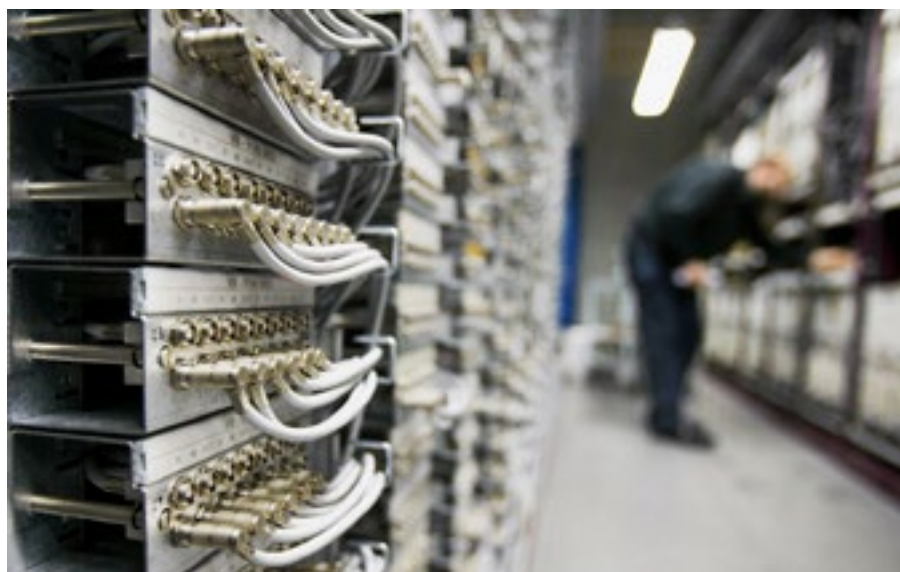
La sécurisation d'infrastructures critiques repose sur un système coordonné de protection, de défense de systèmes et de gestion de la continuité. Mais avant tout elle suppose que nous imaginions des situations dans lesquelles nous serions contraint à nous priver de telles infrastructures. C'est exactement ce genre de réflexions qui nous permettra, en situation d'urgence, de nous concentrer sur les moyens du bord et non sur ceux qui nous manquent.

### Cédric Jatton

Head of General Infrastructure de Swisscom (Suisse) SA

### Marcel Zumbühl

Head of Security de Swisscom (Suisse) SA



Swisscom exploite plusieurs réseaux en parallèle. Lorsque l'un d'entre eux tombe en panne, un autre prend le relais pour en fournir les prestations telles quelles.

Engagement lors de crues et d'inondations dans la vallée du Rhin

# Le rôle crucial des services techniques

Lors de crues et d'inondations dans la vallée du Rhin, l'état-major de conduite du canton de Saint-Gall prend la barre. Les événements de début juin 2013 soulignent le rôle crucial que jouent les services techniques dans la protection de la population.

La vallée du Rhin saint-galloise est régulièrement menacée par des crues. Certes, la situation s'est considérablement améliorée: au XIXe siècle encore, le Rhin alpin était considéré comme le plus grand torrent d'Europe, et la population endurait presque tous les cinq ans de fortes inondations. Entre-temps, on est parvenu à apaiser de manière significative cette force de la nature sur son chemin vers le lac de Constance. Depuis 1890, la Suisse et l'Autriche travaillent ensemble à corriger et réguler le cours du Rhin alpin. Au fil des cent dernières années est apparu un vaste réseau de canaux et de méandres fermés. Seules les années 1901, 1923, 1954 et 1987 ont enregistré des situations de crues extrêmes. La Pentecôte 1999 a laissé de funestes souvenirs, notamment à Widnau et à Rütli: les deux communes ont été submergées par les eaux, parfois massivement. Les habitants, autorités et spécialistes savent désormais que le Binnenkanal dans la vallée du Rhin, en particulier, ne peut satisfaire aux exigences de sécurité en cas de précipitations intenses. Des taux d'écoulement élevés peuvent rapidement surcharger la capacité du lit du canal, avec pour conséquence une forte probabilité de débordement du cours d'eau. Le 10 avril 2013, les délégués communaux de l'association de droit public Rheintaler Binnenkanal exprimaient d'ailleurs leur préoccupation quant à l'urgence d'améliorer la protection contre les crues. La confirmation tombait huit semaines plus tard: dans la nuit du samedi 1<sup>er</sup> juin au dimanche 2 juin, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) de Saint-Gall est appelé à soutenir le travail des états-majors régionaux dans la vallée du Rhin.

## Dès minuit, l'état-major prend la barre

Au milieu de la nuit, dès 24 heures tapantes, Markus Frauenfelder, collaborateur au sein de l'organe cantonal de coordination de la protection de la population et officier de piquet de l'EMCC, est présent dans le local de conduite spécialement aménagé pour ce genre d'événements,

sur l'emplacement de l'Office des affaires militaires et de la protection civile. Stationné à ce poste dans la ville de Saint-Gall, il se tient au courant de l'état de la crue dans la vallée du Rhin et réceptionne les demandes émanant des communes. Il consulte de surcroît les autres prévisions sur les sites Internet des offices fédéraux. Des informations essentielles proviennent toutefois des forces d'intervention sur place. Les sapeurs-pompiers et les patrouilles de police veillent en permanence à ce que la menace reste contrôlable jusque dans l'obscurité de la nuit. Une intervention de grande envergure de leur part se dessinait depuis quelques jours déjà. Les prévisions de précipitations et le niveau des cours d'eau avaient amené la cellule de crise de l'EMCC à ordonner une préparation précoce. «Les premiers avertissements des services météorologiques sont parvenus une demi-semaine auparavant; dès le vendredi, meteosuisse annonçait un niveau de danger 4, soit la cote maximale», précise Markus Frauenfelder. Outre la vallée du Rhin sont également touchées la région de la Linth et la vallée du Toggenburg, où l'on déplore même une victime décédée. Dans la nuit de samedi à dimanche, la centrale cantonale d'appel d'urgence enregistre plus de 400 appels. Et à chaque fois les sapeurs-pompiers partent en mission pour pomper l'eau hors des caves, installer des barrières à eau ou fermer et déblayer des routes ensevelies.

«Malgré une préparation optimale et des mesures prises en temps utile, l'ampleur des inondations nous a surpris», souligne Marcel Fritsche, chef de l'EMCC, lorsqu'il évoque l'engagement de trois jours mené au mois de juin. Dès la deuxième journée de crue, le chef d'état-major coordonne lui-même la gestion des eaux pluviales qui s'abatent sur Saint-Gall. Ses premières instructions vont à la section des services techniques. Le dimanche matin, des spécialistes en hydrologie sont convoqués pour effectuer un vol à bord d'un hélicoptère de police réservé à leur intention, et obtenir ainsi une vue d'ensemble pertinente





Souvent les inondations touchent également les infrastructures importantes – comme ici en juin 2013 dans la vallée du Rhin.

des inondations dans la vallée du Rhin. «Les spécialistes sont nos témoins oculaires sur place», explique Marcel Fritsche. Leur tâche est d'établir un relevé photographique de la situation actuelle et de faire preuve de compétence dans l'évaluation rapide de la menace.

L'EMCC de Saint-Gall a mis sur pied une organisation de crise, au sein de laquelle les principaux spécialistes de l'administration cantonale se voient assigner leur place. A cet effet ont été créés entre autres les modules Infrastructures vitales (Lifelines) et Nature. Il convient également de relever que l'ingénieur cantonal est intégré à l'état-major en qualité de chef de service et peut à ce titre assumer la responsabilité des dispositifs d'alimentation en énergie et en eau, des installations d'élimination des déchets, ainsi que celle des réseaux routiers, ferroviaires et de communication. De fait, l'autoroute, un tronçon de voie ferrée et plusieurs routes d'accès ont dû être fermés. En revanche, l'aéroport d'Altenrhein et le dépôt pétrolier de Sennwald – deux infrastructures faisant l'objet d'une attention particulière de la part de l'organe supérieur de direction – ont été épargnés par la crue.

### L'entreprise Rheinunternehmen s'organise elle-même

Le partenaire externe le plus important pour l'EMCC de Saint-Gall avait en l'occurrence pour nom Rheinunternehmen, une institution de droit public dont la tâche consiste à assurer la protection contre les crues et l'entretien des digues du Rhin alpin, de Bad Ragaz à Sankt Margrethen. L'entreprise possède notamment un dépôt comptant 25 000 sacs de sable, dont une grande partie a été utilisée lors des inondations de juin. Le fait que les vingt membres du personnel connaissent mieux que quiconque les risques potentiels n'est pas un moindre avantage. Rheinunternehmen est notamment reliée à un système suprarégional d'informations et de prévisions, qui recense la totalité des données de débit des eaux depuis les sources du Rhin dans les Grisons jusqu'à l'embouchure du lac de Constance, y compris les informations supplémentaires fournies par les exploitants de centrales électriques. Parallèlement, l'organe d'alerte et d'alarme est organisé sur place de façon autonome. «Rheinunternehmen reste en contact permanent avec nous et se concerta directement avec les commandements des



Début juin 2013, des spécialistes en hydrologie inspectent la vallée du Rhin à bord d'un hélicoptère de police afin d'avoir une vue d'ensemble des inondations.

corps de sapeurs-pompiers des communes», note le chef d'état-major Fritsche. Les propriétaires de biens-fonds en bordure du Rhin, parmi lesquels de grandes entreprises artisanales et des agriculteurs, sont également directement contactés.

Certes, il n'y avait ici ni personnes ni animaux à évacuer. Mais les organes de conduite régionaux ont mobilisé les entreprises de construction pour renforcer les digues à l'aide d'engins lourds ou mettre à disposition des excavatrices en vue de draguer le cours des ruisseaux. Pendant ce temps, les sapeurs-pompiers ont pu se concentrer sur le barrage des routes et des ponts, et se charger des mesures de surveillance et de contrôle. «Normalement, cela fonctionne si bien que nous n'avons pratiquement pas besoin d'intervenir», ajoute Markus Frauenfelder. Ce n'est qu'au moment où il a fallu renforcer la main-d'œuvre que l'organe de conduite régional de la vallée du Rhin moyen a sollicité un soutien. Aux fins de relayer

les corps de sapeurs-pompiers locaux et les organisations de protection civile, l'EMCC a par la suite demandé l'engagement des sapeurs-pompiers des régions de Wil et de Gossau.

### Les services techniques de Widnau désormais dotés d'un système d'urgence amélioré

Au total, plus de 600 bâtiments ont été touchés par la crue qui a sévi le premier week-end de juin de cette année. Le Rhin alpin lui-même n'a débordé nulle part entre Sennwald et Sankt Margrethen. «Initialement, il avait été annoncé que la digue du Rhin avait cédé – ce qui s'est révélé être une erreur», conclut Markus Frauenfelder. En revanche, le niveau du Binnenkanal est monté à tel point que l'eau s'est accumulée dans les affluents et a inondé de larges surfaces agricoles et plusieurs zones d'habitation. La commune de Widnau a été la plus affectée. Ont également été perturbées les installations d'approvisionnement local en électricité et de traitement des eaux usées, dont il a fallu parfois interrompre l'exploitation. Les autorités de Widnau ont d'ores et déjà tiré les enseignements pour la prochaine inondation: les services techniques de la commune saint-galloise ont reçu pour mandat d'adapter en conséquence le dispositif d'urgence des installations communales. Il est en outre prévu d'acquérir davantage de sacs de sable et autre matériel mobile de protection. Même la cellule de crise de l'EMCC d: en collaboration avec les organes de conduite régionaux, elle observera et analysera les effets de l'épisode de juin, en particulier sur les sites où des pentes instables se sont mises en mouvement.

**Paul Knüsel**  
Journaliste

### Davantage de sécurité pour le Rhin alpin

Au terme des travaux d'assainissement sur l'ouvrage de la Linth, le canton de Saint-Gall souhaite mettre en route, en collaboration avec les cantons et états voisins, l'amélioration de la protection contre les crues le long du Rhin alpin. En substance, il s'agit de combler les lacunes de sécurité et d'éliminer le haut potentiel de dommages sur quelque 30 kilomètres de tronçon du Rhin alpin en amont du lac de Constance et d'améliorer la situation écologique. Les travaux préparatoires pour le projet «Rhesi» (Rhein – Erholung und Sicherheit) ont été lancés il y a plus d'une décennie; la variante d'exécution sera présentée cette année encore. Le projet représente un investissement estimé à un milliard de francs; de l'avis de spécialistes, le potentiel actuel de dommages en cas d'inondation de grande ampleur est au moins six fois plus élevé.

## Loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)

# La révision partielle est sous toit

**Par 142 voix contre 0 et une abstention, le Conseil national a voté une modification de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) le 11 septembre dernier, suivant en cela le Conseil des Etats qui l'avait déjà adoptée durant la session d'été. Le projet de révision a donc définitivement passé la rampe du parlement.**

Dans le cadre de la dernière révision partielle de la LPPCi, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS, a été chargé par le Conseil fédéral de lui soumettre un projet de loi permettant d'empêcher des abus relatifs au versement de prestations financées par le régime des allocations pour perte de gain (APG), tels qu'ils étaient apparus les années précédentes lors du décompte de jours de service de la protection civile. Avec l'amendement approuvé, la Confédération dispose désormais des moyens de renforcer son contrôle des services effectués par les membres de la protection civile.

Les données concernant l'affectation des personnes astreintes à servir dans la protection civile devront à l'avenir être saisies dans le Système d'information sur le personnel de l'armée (SIPA). Celles-ci sont ensuite vérifiées sur la

base du Registre des APG de la Centrale de compensation en vue de détecter d'éventuels cas de fraude. En outre, le respect du nombre maximal de jours de service pourra ainsi être garanti. La surveillance en la matière relève de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

### Mise en vigueur prévue pour la mi-2014

Une autre innovation essentielle a consisté à redéfinir le cadre des interventions du personnel professionnel de la protection civile en faveur de la collectivité. Des adaptations ont en plus été apportées au recrutement, à la durée de l'instruction et à la procédure de recours. La modification de la loi doit entrer en vigueur au milieu de l'année prochaine. Quant aux détails, ils seront réglés à l'échelon des ordonnances, en particulier de l'ordonnance sur la protection civile (OPCi).

## Révision totale de la loi sur la protection des biens culturels

# Soutien des cantons en faveur des nouveautés

**La révision totale de la loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, de catastrophe et de situation d'urgence (LPBC) a recueilli l'approbation de la majorité des cantons. Il est prévu que le parlement délibère de ce projet au cours de l'année prochaine, si bien que la loi révisée devrait entrer en vigueur en 2015.**

La consultation a révélé un soutien général en faveur de cette révision totale. L'objectif principal – l'élargissement du champ d'application actuel de la LPBC aux catastrophes et situations d'urgence – est jugé nécessaire par la plupart des cantons.

D'autres propositions de changement ont été accueillies favorablement: l'introduction d'une nouvelle catégorie de protection – la protection renforcée – est proposée pour répondre aux exigences internationales. L'octroi par l'UNESCO de ce type de protection est subordonné à trois conditions: l'objet concerné doit revêtir une haute importance pour l'humanité, il ne doit pas être utilisé à des fins militaires et il doit faire l'objet d'une protection maximale à l'intérieur de l'Etat en question. En outre, la Suisse doit pouvoir mettre à disposition provisoirement

un refuge («safe haven» selon la terminologie internationale) pour des biens culturels meubles gravement menacés dans les pays où ils se trouvent.

Une série de modifications supplémentaires sont envisagées: adaptation de la LPBC à la LPPCi, possibilité pour l'OFPP de former, en plus des membres de la protection civile, également du personnel d'institutions culturelles, précision dans la loi des mesures désignées par le terme «sauvegarde», changement d'appellation (inventaire des biens culturels d'importance nationale et régionale au lieu d'inventaire suisse des biens culturels) et possibilité pour les cantons d'apposer le signe distinctif sur les biens culturels en temps de paix déjà, conformément à des prescriptions uniques.

## Formation de gestionnaire de crises au service Intervention des CFF

# «Mon pouls s'accélère en quelques secondes»

**Les gestionnaires de crises des CFF sont les premiers sur place lorsqu'un incident se produit sur le réseau ferroviaire. Après une analyse de la situation, ils prennent les mesures nécessaires et assurent la conduite de l'intervention au niveau de la grande régie. Pour répondre aux exigences de cette profession, une formation approfondie est nécessaire. Un concept de formation inédit et le renforcement de la collaboration avec des partenaires externes sont des moyens pour parvenir à la professionnalisation visée.**

Un train s'immobilise sur la ligne, un accident se produit sur le réseau ferroviaire, des animaux ou des objets encombrant la voie: en cas d'incidents, les gestionnaires de crises du service Intervention des CFF sont les premiers sur place. «Si mon pager émet un bip, je dois immédiatement passer en mode accéléré», lance Bettina Bühler, responsable d'équipe Gestion des crises à Lucerne. Avec ses sept collaborateurs, elle s'occupe des 36 gares des alentours de Rothenburg, sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Elle travaille surtout seule et dans le cadre de tournées. En clair: les gestionnaires de crises se déplacent le plus souvent avec un véhicule d'intervention et, en cas d'incident, sont rapidement sur place. Dans leur rayon d'intervention, cela signifie dans la demi-heure au plus tard le jour et en l'espace d'une heure au maximum la nuit.

Bien sûr, on veille à parvenir le plus rapidement possible sur les lieux de l'événement: si une intervention affecte le trafic ferroviaire, il faut faire particulièrement vite pour réduire au maximum l'impact sur la circulation des trains. Quand le pager de Bettina Bühler de la centrale d'alarme Infrastructures des CFF émet un bip suite à un incident, son pouls s'accélère immédiatement et déjà des schémas lui viennent en tête, avec le déroulement de premiers scénarios. Elle garde toujours avec elle les directives décrivant les dix cas les plus fréquents; elles font office d'aide-mémoire lors d'événements complexes ou rares. Mais chacun est unique: aucune trace de routine ici. Beaucoup de flexibilité, une grande vivacité d'esprit et une résistance hors du commun sont donc indispensables.

Sur place, Bettina Bühler endosse immédiatement le rôle de cheffe d'intervention au service Intervention des CFF: elle est donc chargée de prendre les mesures qui s'imposent au gré de l'évolution de la situation. S'il faut par exemple mettre une ligne de contact à la terre, elle parvient à s'en occuper seule. L'outil nécessaire est toujours dans son véhicule d'intervention. Mais s'il s'agit de remorquer un train ou de l'évacuer, voire d'y éteindre un incendie, elle convoque sans tarder les services nécessaires. En font partie outre la défense d'entreprise du service Intervention des CFF, des partenaires externes comme les ambulanciers et la police. Conduire l'intervention, assurer le

flux d'information entre les divers services et tenir la centrale d'exploitation en permanence au courant font ensuite partie de ses attributions. «Il faut une bonne dose d'autorité naturelle pour s'affirmer sur place», ajoute Bettina Bühler. Comme la situation sur le lieu de l'événement peut être dramatique, il faut aussi savoir faire preuve de sensibilité et de calme.

### Exigences accrues et concept de formation inédit

La profession de gestionnaire de crises est liée à de hautes exigences. Les personnes intéressées doivent donc aussi se soumettre à un examen psychologique lors de la procédure de recrutement: il convient d'examiner la résistance des candidats, leur autorité naturelle et d'autres conditions à remplir pour exercer cette activité avec succès. Outre les connaissances techniques nécessaires, les expériences pratiques sont une composante clé de la formation. Bettina Bühler souligne toute l'importance qu'a eue pour elle l'échange d'expérience avec des membres expérimentés de l'équipe au début de son activité. Le soutien de l'équipe de conduite du rayon d'Olten et de ses collaborateurs l'a particulièrement aidée pendant la formation.

L'orientation pratique continue de jouer un rôle en vue dans la nouvelle formation en gestion de crises. Les attentes toujours plus élevées ont incité à remanier le concept de formation. Voilà peu, Ludovic Boichat était lui-même en tournée, comme gestionnaire de crises dans les environs de Lausanne. Depuis le mois d'août, il est gestionnaire de crises spécialisé et, en plus d'être l'interlocuteur des chefs d'équipe de la zone, il participe activement au nouveau concept de formation comme membre d'un groupe de coordination. «On insiste beaucoup pour que le groupe de coordination ait l'expérience du terrain», martèle Boichat. Dans l'optique de la professionnalisation visée, un concept de formation uniforme, coordonné avec des organisations partenaires, revêt toujours plus d'importance. «Le but est de faire entrer les cours, actuels et futurs, dans une structure clairement définie», précise encore Ludovic Boichat.

La nouvelle filière de formation de gestionnaires de crises doit normalement démarrer au printemps 2014. Elle se structure en modules séparés et dure sept mois au plus.



Avec son véhicule d'intervention, Bettina Bühler se déplace constamment pour être tout de suite sur place en cas d'événement.

Un premier module, la formation de base, porte sur les connaissances liées à l'exploitation ferroviaire. Sa durée dépend du savoir ferroviaire accumulé par les collaborateurs. Le deuxième module est centré sur les bases théoriques et pratiques permettant à ces derniers de travailler plus tard de façon autonome, comme gestionnaires de crises. Cela inclut les trois cours actuels: «cours de base Chef d'intervention», «cours de base Premiers secours» et «cours de base Enclenchement et mise à la terre de la ligne de contact». Depuis 2012, tous les gestionnaires de crises bénéficient de surcroît d'une formation de chef de sécurité. Ce cours répondant spécialement aux besoins des collaborateurs du service Intervention restera dans le programme d'études. Un contrôle de compétences a lieu à la fin du deuxième module: il montre si les connaissances nécessaires sont acquises.

### Des cours externes pour pousser encore la professionnalisation

Pour développer encore les compétences de leurs chefs d'intervention, les CFF misent depuis 2011 sur la collaboration avec l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Leurs collaborateurs y suivent deux jours durant le «cours de base conduite Résolution systématique de pro-

blèmes» dont l'objectif est de simuler plusieurs scénarios de crise et d'apprendre les procédures. En cas d'événement majeur, une collision de train par exemple, les responsables d'événements des CFF ne sont plus seuls responsables mais collaborent avec la direction cantonale d'intervention. Bettina Bühler et Ludovic Boichat ont déjà suivi ce cours. Tous deux insistent sur son importance pour la collaboration avec les différents services. «Pour moi, le maillage était crucial», affirme Bettina Bühler. Le cours est intégré dans la formation, parallèlement à l'instruction pratique, comme volet du troisième module.

Tant Bettina Bühler que Ludovic Boichat souscrivent au concept de formation visé car les exigences auxquelles doit répondre le personnel du service Intervention ne cessent d'augmenter. Durant la seule année 2012, les quelque 375 collaborateurs du service en question sont intervenus à 7359 reprises en veillant à perturber le moins possible le trafic ferroviaire en cas d'événement et à le rétablir au plus vite.

### Melanie Hangartner

Communication Infrastructure des CFF

## Aéroradiométrie

# Mesures à Bienne, Olten, Aarau et Thoue

**Les vols annuels d'aéroradiométrie organisés par la Centrale nationale d'alarme (CENAL) se sont concentrés en 2013 sur les cantons de Soleure, Argovie et Berne. Quatre nouvelles villes suisses – Bienne, Olten, Aarau et Thoue – ont fait l'objet de mesures radiométriques. La CENAL a testé des stratégies de mesure optimisées aux alentours des centrales nucléaires de Mühleberg et de Gösgen, ainsi que dans l'Oberland bernois.**

Chaque été, l'équipe d'aéroradiométrie s'entraîne pendant une semaine dans le cadre de sa campagne de mesures aériennes de la radioactivité. L'équipe est constituée de militaires de milice de l'Etat-major du Conseil fédéral CENAL, d'experts en radioactivité de la CENAL et de l'équipage de l'hélicoptère des Forces aériennes. Sa tâche consiste à assurer qu'en cas d'événement, il soit possible d'installer en l'espace de quelques heures l'appareil de mesure à bord d'un Super Puma de l'armée de l'air et, sur mandat de la CENAL, de survoler une zone affectée et d'effectuer les mesures appropriées. Les résultats sont évalués après l'atterrissage et servent de base à de futures décisions, telles que l'envoi d'une équipe de sauvetage ou de mesure au sol, ou encore l'adaptation des mesures de protection de la population.

### Données de mesure pour contrôle et pour la préparation à l'engagement

Les vols annuels d'aéroradiométrie ne visent toutefois pas seulement l'entraînement; ils permettent aussi et surtout de recueillir de précieuses données de mesure pour la préparation à l'engagement, pour les organisations par-

tenaires de la CENAL et la science. Aussi l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) ordonne-t-elle tous les deux ans des vols aux alentours de chaque centrale nucléaire suisse. A l'intention de la CENAL elle-même sont effectuées des mesures au-dessus de villes suisses aux fins d'obtenir une «mesure zéro» de la radioactivité normale, laquelle servira, en cas d'événement, de mesure de référence pour détecter tout écart par rapport à la normale. Sont également cartographiés les principaux axes de circulation et les infrastructures les plus importantes. Cette année, l'hélicoptère d'aéroradiométrie a survolé les environs des centrales nucléaires de Mühleberg et de Gösgen, les villes de Bienne, Olten, Aarau et Thoue, ainsi que la vallée de la Kander avec le tronçon de la ligne ferroviaire du Lötschberg.

### Perfectionnement des techniques de mesure

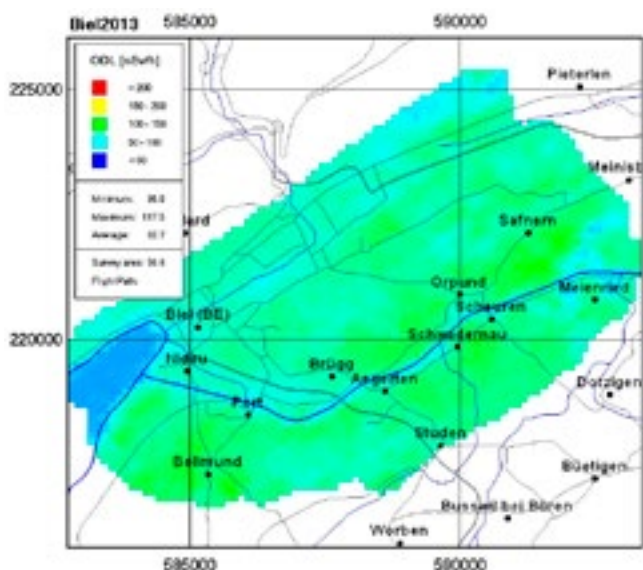
Les exercices de mesure doivent sans cesse confronter les équipes à de nouveaux paramètres de mission, afin qu'elles soient prêtes pour le plus grand nombre d'interventions possible. Cette année a permis de tester en particulier diverses techniques de mesure. A proximité des centrales nucléaires, la tâche consistait à mesurer grossièrement mais le plus rapidement possible un secteur entier de la zone de protection d'urgence 2, lequel correspond à une portion de 120 degrés d'un cercle de 20 kilomètres de rayon autour d'une centrale nucléaire. L'équipe de mesure a utilisé à cet égard un procédé de mesure où les différentes lignes de mesure étaient écartées non pas de 250 mètres – comme c'est habituellement le cas – mais de 1000 mètres. Si elle diminue la résolution de la mesure, cette méthode permet d'obtenir rapidement une vue d'ensemble d'une zone élargie. Le secteur en question a ainsi pu être mesuré de manière approximative dans un délai de deux heures. Pour l'ensemble de la zone de protection d'urgence 2, autrement dit tous les territoires situés dans un rayon de 20 kilomètres autour d'une centrale nucléaire, il faudrait compter quelque six heures pour les mesures, à quoi viennent s'ajouter les vols aller et retour et les atterrissages pour le ravitaillement en carburant et l'évaluation des données de mesure.

A Thoue a entre autres été testé un procédé de mesure applicable à de vastes zones contaminées. La mesure dé-

## Evaluation des mesures des ambassades 2012

La Centrale nationale d'alarme (CENAL) entretient un réseau de contacts avec diverses représentations suisses à l'étranger, lesquelles effectuent régulièrement des mesures de la radioactivité sur place. En cas d'événement, les données des ambassades constituent une base indépendante et immédiatement disponible pour la CENAL afin d'évaluer un risque non seulement pour la Suisse mais aussi et surtout pour le personnel d'ambassade et les ressortissants suisses à l'étranger, et d'émettre les recommandations appropriées pour la protection des personnes concernées. Aux fins de tester le processus et de disposer de valeurs comparatives toujours actuelles, les ambassades transmettent régulièrement des données de mesure à la CENAL.

Le rapport annuel 2012, achevé fin avril 2013, indique que 18 ambassades ont effectué et rapporté chacune plus de 10 mesures annuelles. Aucun événement exceptionnel n'a été enregistré. Les représentations étrangères qui prendront part à la campagne de mesure sont désignées régulièrement, en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).



Carte du débit de dose ambiante résultant du vol de mesure au-dessus de la région de Bienne, sur laquelle sont clairement visibles le lac de Bienne, le canal Nidau-Büren et la vieille Aar. En raison de l'isolation du rayonnement terrestre par l'eau, les valeurs de mesure sont plus faibles à ces endroits-là.

bute à une altitude de vol plus élevée, laquelle est ensuite progressivement réduite. Si l'hélicoptère survole une région contaminée à une altitude trop basse, le spectromètre de l'appareil de mesure peut saturer. Une approche en haute altitude garantit que l'hélicoptère se maintient au-dessus de cette zone de saturation et ne descend à la hauteur standard de mesure que si l'appareil de mesure peut encore traiter les valeurs mesurées à cet endroit. Dans le Kandertal, c'est une technique de vol sans lignes de mesure prédéfinies qui a été appliquée. En raison de la topographie accidentée, les pilotes ont suivi un itinéraire choisi sur place, qu'ils adaptaient en fonction des indications fournies par l'équipe de mesure pour obtenir une évaluation complète du sol de la vallée.

### Réunion à Spiez

Le crochet par l'Oberland bernois a offert l'occasion de collaborer avec les spécialistes en radioactivité du Laboratoire de Spiez et du Centre de compétences NBC-DEMUNEX de l'armée. Lors d'une séance d'information commune à l'attention des journalistes, les moyens de mesure du laboratoire et du groupe d'intervention du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (GIDDPS) ont été présentés. Dans l'exercice de recherche de sources sur la place d'armes de Thoun, l'équipe de mesure s'est également entraînée avec les instruments de mesure et les véhicules de radiométrie au sol du GIDDPS.

### Christian Fuchs

Chef de l'information auprès de la CENAL, OFPP



L'hélicoptère de mesure survolant les toits d'Olten. Les mesures au-dessus des villes visent la préparation à l'engagement: en cas d'événement, elles servent de mesure de référence pour détecter d'éventuels écarts par rapport à la normale.

## Instruction

## Instructeurs fraîchement diplômés

**Le 14 juin dernier à Schwarzenburg, quinze instructeurs de la protection civile à plein temps et neuf instructeurs à temps partiel venant de toute la Suisse se sont vu remettre leurs diplômes et certificats fédéraux.**



La nouvelle volée d'instructeurs de la protection civile réunie pour la photo souvenir

Comme le veut la tradition, le nouveau personnel enseignant a eu droit aux félicitations de Willi Scholl, directeur de l'OFPP, et d'Urs Schneider, président de la commission de surveillance auprès de l'école du personnel enseignant de l'OFPP. Au terme d'une formation de 124 jours pour les diplômés et de 30 jours pour les certifiés, répartie sur 15 mois, il s'agis-

sait de fêter dûment l'obtention des titres correspondants au centre fédéral d'instruction à Schwarzenburg. L'orateur du jour Nicolas Moren, chef du service de la sécurité civile et militaire (SSCM) du Valais, a présenté les expériences positives réalisées dans son canton après les restructurations.

Sous la conduite du capitaine Michael Kümin, l'équipe de cuisine du canton de Lucerne a préparé le repas de midi au moyen d'une cuisine mobile sur remorque. La qualité des mets proposés et leur présentation ont suscité des réactions positives de tous les participants.

**Le diplôme fédéral a été décerné à:** Pierre-Alain Aeby (VS), Roland Attolini (SZ), Mario Baranzini (TI), Andreas Buser (BS), Stefano Campestrin (OFPP), Roger Cina (VS), Christoph Grontzki (AR), Laurent Jutzeler (NE), David Matthey (VD), Patrick Mössner (SG), Stefan Roos (SG), Laurent Ruchat (OFPP), André Schmutz (LU), Urs Wermuth (OFPP), Marcel Wirz (ZH)

**Ont obtenu le certificat:** Dominique Charmet (NE), Frédéric Délèze (VS), Ivan Escher (VS), Jérôme Huguenin (NE), Adrian Lehner (ZH), Cédric Martinet (VS), Grégoire Moren (VS), Thomas Schmid (VS), Steve Zufferey (VS)

## Instruction

## Cours technique pour chefs d'état-major civil – une réédition réussie

**Organisé tous les deux ans, le cours technique préparant aux tâches des futurs chefs d'état-major civil jouit d'une très grande popularité. L'édition 2013, qui s'est déroulée du 17 au 20 juin 2013 au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg, a vu la participation de représentants de treize cantons.**

Durant ce cours plénier de quatre jours, les participants ont suivi pas moins de vingt exposés dont le but était d'éclairer tous les aspects du système coordonné de protection de la population. Compte tenu du menu copieux proposé aux participants, les différents intervenants bénéficient d'un encadrement étroit par la Division de l'instruction de l'OFPP en vue de l'harmonisation des divers

contenus de cours. Pour que son exposé technique produise un effet durable, chaque intervenant en remettait à la fin un résumé écrit des éléments essentiels.

Au programme de formation de l'OFPP depuis quelques années, le cours spécialisé pour chefs d'état-major civil affiche à chaque fois complet. Le prochain aura lieu en 2015, à nouveau au CFIS.



## Documents de travail

## Publication de la liste des dangers possibles



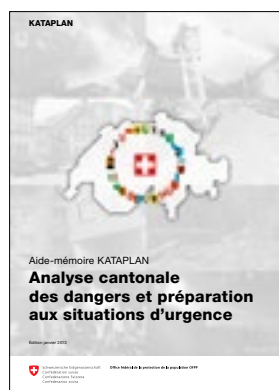
En même temps que le rapport sur les risques 2012, l'Office fédéral de la protection de la population OFPP a publié au printemps 2013 la récapitulation des dangers possibles (Liste des dangers) sur la base de laquelle les administrations à divers échelons choisiront les dangers

à examiner de manière approfondie dans le cadre d'analyses de risques. Outre l'OFPP, d'autres organes fédéraux, les cantons, les villes et les exploitants d'infrastructures critiques se servent de cette liste pour dresser un inventaire des dangers potentiels. A l'échelle nationale, certains dangers répertoriés sont décrits sous forme de scénarios au moyen d'un dossier détaillé qui est actualisé périodiquement et illustré par des exemples.

*La liste des dangers est disponible en allemand, français et italien sur le site [www.risk-ch.ch](http://www.risk-ch.ch)*

## Documents de travail

## Guide KATAPLAN revu et étendu



Se fondant sur le guide KATAPLAN édité en 2007 par l'OFPP, de nombreux cantons ont effectué des analyses de dangers et de risques en matière de catastrophes et de situations d'urgence. Les résultats ont donné lieu à la révision du guide, qui a été étendu à la planification de mesures préventives. Le guide sert de base aux

cantons non seulement pour la conception et la réalisation de telles analyses mais également pour la planification de mesures prévisionnelles basée sur le risque. Ces travaux ont montré la nécessité d'une collaboration de tous les organes cantonaux impliqués dans la gestion d'événements lors de l'élaboration d'une analyse des risques et de la planification de la prévention. Le guide mis à jour favorise ainsi le dialogue sur les risques et complète les connaissances sur les services spécialisés et leurs compétences.

*Le guide est disponible en allemand, français et italien et peut être consulté sous [www.kataplan.ch](http://www.kataplan.ch)*

## LABORATOIRE DE SPIEZ

## Analyses pour le compte de l'ONU

Les inspecteurs onusiens spécialistes des armes chimiques ont recueilli des preuves univoques et convaincantes d'un bombardement au sarin perpétré le 21 août dernier dans la périphérie de Damas en Syrie. Selon leur rapport de 38 pages présenté par l'ONU à New York, ce gaz a été propagé à l'aide de missiles sol-sol et également fait des victimes parmi les civils dont de nombreux enfants. Le LABORATOIRE DE SPIEZ est l'un des quatre labora-

toires spécialisés à avoir analysé des échantillons de Syrie en vue de l'élaboration dudit rapport. La Section Chimie a travaillé d'arrache-pied pendant plusieurs jours afin de pouvoir livrer à l'ONU dans les plus brefs délais et avec la précision exigée les résultats demandés. Dans sa lettre de remerciements, l'ambassadeur suisse à La Haye a explicitement fait l'éloge des efforts consentis par le laboratoire.

# Jubilé de la protection civile suisse du 21 juin 2013





Crues dans le canton d'Argovie

## Prévention en cas de crues

**Au vu du danger de crue dans le canton d'Argovie, l'état-major de conduite cantonal a décidé, le 31 mai 2013, de construire plusieurs barrages mobiles. La protection civile a prêté main-forte aux organisations d'urgence et l'élément d'intervention cantonal en cas de catastrophe (KKE) est intervenu à Brugg.**



Le mur de protection orange à Wallbach.

Le KKE avait pour mission de placer environ 1000 mètres d'éléments de protection contre les crues le long des rives de l'Aar à la hauteur de Geissenschachen à Brugg. Dès leur arrivée, les pionniers ont pu décharger le matériel qui avait été préparé et commencer leur travail. Les collaborateurs d'état-major ont fait en sorte que

l'infrastructure de conduite fonctionne. L'organisation de protection civile de Brugg Nord était chargée de ravitailler l'ensemble des forces d'intervention.

### Tuyaux orange en guise de barrage

A Brugg, le début du barrage Beaver a été installé au stade de foot de la Ländistrasse. Petit à petit, les éléments Beaver ont été gonflés, positionnés les uns derrière les autres et rattachés. Le tout a été monté en quelques heures. Le KKE, les sapeurs-pompiers et l'armée ont ainsi protégé contre une éventuelle crue l'ensemble des rives situées aux alentours de la Ländistrasse.

Le système de protection, financé par l'Etablissement d'assurance immobilière du canton d'Argovie, se compose de double tuyaux qui, une fois gonflés et remplis d'eau, garantissent une protection efficace contre les crues. Le positionnement des tuyaux peut facilement être adapté aux conditions locales. Le KKE avait testé ce système à plusieurs reprises dans 16 endroits prédéfinis dans le cadre de cours de répétition.

Au vu des pluies persistantes, l'état-major cantonal de conduite a décidé de construire d'autres barrages à Wallbach. L'organisation cantonale en cas de catastrophe a donc reçu l'ordre de monter sur les rives du Rhin les 600 mètres d'éléments de protection Beaver supplémentaires que l'état-major de conduite cantonal avait demandé à l'armée. Une accalmie n'étant prévue que pour le lundi

suivant, 3 juin 2013, une intervention de plusieurs jours a dû être programmée. A 12h le samedi, tous les barrages de Wallbach étaient prêts à protéger les rives contre le pic de précipitations annoncé le même jour à 14h.

### Bilan positif

Le major David Bürge, commandant du KKE, a mené l'intervention sans complication grâce aux forces d'intervention particulièrement bien formées des sapeurs-pompiers, de la protection civile, de la police et de l'armée. L'organisation de la place sinistrée a permis la coordination rapide de l'intervention et une bonne circulation du flux de l'information et du matériel. Les rapports de suivi de la situation tenus régulièrement ont permis de définir au fur et à mesure les besoins en personnel et en matériel. Les autres missions ordonnées par l'état-major de conduite cantonal à Wallbach ont été assumées par les forces d'intervention suivantes. En tout, 90 membres de l'organisation cantonale en cas de catastrophe ont pris part à cette intervention de plusieurs jours.

Une intervention rapide à titre préventif en cas d'alerte est une des principales mesures de protection contre les crues. Grâce au système Beaver, la protection de la population du canton d'Argovie dispose d'un moyen de protection efficace en cas de crue. Les régions menacées ont été repérées par la division «Landschaft und Gewässer» (paysages et cours d'eau) et l'Etablissement d'assurance immobilière du canton d'Argovie sur la base de différentes études en matière de crues.

Bâle-Ville et Bâle-Campagne fêtent ensemble le jubilé de la PCI

## Démonstration: la protection civile moderne en action

**Fête des 50 ans de la protection civile suisse: Bâle-Ville et Bâle-Campagne s'unissent pour montrer à la population que la protection civile est prête à remplir sa mission.**

A côté de la «promenade historique» qui présentait l'histoire de la protection civile et éclairait divers aspects du passé, les visiteurs pouvaient également voir la protection civile contemporaine en action. Le scénario était basé sur un événement réel survenu à Pratteln (BL) en 2012: suite à une explosion due au gaz dans un locatif, un immeuble est partiellement détruit et des personnes sont portées disparues. La démonstration portait sur le sauvetage en profondeur – effectué au moyen du matériel le plus récent, tel que trépied et engins de démolition de la dernière génération – et permettait aussi de voir l'acheminement des patients via un poste sanitaire de secours sur place. Dans chaque situation, les membres de la protection civile avaient le geste précis, sûr et juste.

### Collaboration intercantonale

Les deux cantons ont fait la démonstration des nombreuses facettes de leur étroite collaboration. Ainsi Bâle-Campagne a préparé pour Bâle-Ville le poste sanitaire de secours alors que Bâle-Ville a mis en place pour Bâle-Campagne l'installation de préparation de l'eau potable. Les instructeurs des deux cantons ont également présenté la formation professionnelle qu'ils ont suivie auprès de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

La population a pu constater que la protection civile était prête à remplir sa mission en cas de besoin. Le programme, très varié, a su enthousiasmer les visiteurs, qui ont eu le privilège de découvrir les nouvelles tenues des membres de la PCI.

La manifestation donnait aussi l'occasion aux organisations partenaires au sein de la protection de la population de se présenter au public. Celui-ci a ainsi pu découvrir le bateau d'extinction des sapeurs-pompiers professionnels de Bâle-Ville ainsi que le travail en intervention du chef d'intervention volant et du commandement de la place sinistrée. Les Services industriels de Bâle et la protection civile de Bâle-Ville ont illustré leur collaboration en matière de préparation de l'eau potable en situation d'urgence. Les nouvelles installations sont désormais en mesure de rendre potable les eaux de surface et celles des puits profonds de la ville.

### «Une organisation moderne et performante»

Dans son discours, le conseiller national Daniel Stolz, membre de la Commission de politique de sécurité du Conseil national, a souligné la valeur de la protection civile et son évolution au cours de ses cinquante ans d'existence. Grâce à une instruction professionnalisée et adaptée aux besoins des adultes, elle constitue aujourd'hui un moyen d'intervention du deuxième échelon efficace, à la disposition des autorités cantonales en cas de catastrophe et en situation d'urgence.

«Avant, on avait peur des Russes. Aujourd'hui, on craint l'eau et le vent», a déclaré Baschi Dürr, conseiller d'Etat de Bâle-Ville; la population doit savoir que nous sommes là en cas d'urgence.» Et Isaak Reber, conseiller d'Etat de Bâle-Campagne, d'ajouter: «La protection civile est entrée dans le 21e siècle: c'est une organisation moderne et performante.»

### Arbre commémoratif

Pour souligner le travail commun réalisé pour assurer la protection de la population, les conseillers d'Etat Dürr et Reber ont planté un arbre. Selon Reber, «cet arbre symbolise à la fois la collaboration croissante entre nos deux cantons et la pérennité de la protection civile, une institution fortement enracinée dans notre société».



Des arbres commémoratifs ont été plantés dans tout le pays en 2013 à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la protection civile suisse.

## Protection civile du canton de Nidwald

## «Une cantonalisation réussie»

**L'organisation de protection civile (OPC) de Nidwald fête ses 10 ans d'existence en 2013. Au scepticisme initial sur la cantonalisation de l'OPC a fait place une satisfaction générale du fait du degré de professionnalisme atteint.**

Le scepticisme était de mise lorsque, en 2003, le canton de Nidwald a révisé sa législation sur la protection civile dans le cadre de la Réforme XXI. «La cantonalisation a fait perdre aux communes un moyen d'intervention exclusif dont elles disposent toujours avec les sapeurs-pompiers», explique Ruedi Wyrsh, chef de la Protection civile au sein du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM) du canton de Nidwald. «Vu la réduction des effectifs de 2300 à 650 membres, on doutait aussi de la disponibilité opérationnelle de l'OPC pour une période prolongée.»

Malgré ces réserves, les communes ont défendu la cantonalisation lors de la consultation qui a eu lieu. Urs Friedländer, chef du SPPAM, est convaincu que la réforme était importante et judicieuse. Elle a selon lui permis une

professionnalisation tant de la conduite que de l'instruction, laquelle était quelque peu négligée lors des cours de répétition de deux jours. L'option de la réduction des membres et la hausse parallèle de la qualité ont nettement amélioré l'efficacité de l'OPC.

**Moins de défauts de jeunesse**

Mais la cantonalisation de l'OPC n'a pas été sans problèmes. Il a d'abord fallu définir les domaines de compétence de la conduite cantonale et des communes. Si ces dernières ont gardé la responsabilité de la réalisation, de l'équipement, de l'entretien et de la modernisation des constructions protégées, il a fallu régler la répartition des coûts entre le canton et les communes. «Nous avons pu rapidement clarifier les points en suspens et une très bonne collaboration s'est aujourd'hui instaurée avec les communes», constate Xaver Stirnimann, ancien chef du SPPAM et chef de projet.

Les doutes quant à la disponibilité opérationnelle de l'OPC cantonale et à l'uniformisation des structures ont été dissipés au plus tard après les crues de 2005. «Nous avons prouvé notre efficacité par l'acte dans cette situation de crise», affirme Ruedi Wyrsh. Les années suivantes, il a été possible d'accroître encore la capacité d'intervention de l'OPC à Nidwald. Durant l'été 2006, le premier réseau partiel du réseau radio POLYCOM a été mis en service et la mobilité a nettement progressé grâce à un parc de véhicules propre au canton.

«L'ouverture du nouveau centre de protection de la population en 2011 a apporté un formidable plus. Tirant les leçons des crues de 2005 qui avaient inondé l'ancien centre d'instruction de l'OPC, nous avons alors concentré une grande partie du matériel et des véhicules d'interven-



Trois figures de proue du Service de la protection de la population et des affaires militaires de Nidwald (de g. à dr.): le chef du service Urs Friedländer, Marco Weber, commandant de l'OPC de Nidwald, et Ruedi Wyrsh, chef de la Protection civile et de l'instruction.

**La protection civile à Nidwald**

La Protection civile nidwaldienne fait partie du Service de la protection de la population et des affaires militaires. Elle emploie cinq collaborateurs travaillant pour la plupart dans le nouveau centre de la protection de la population. L'organisation de protection civile de Nidwald compte 460 membres à ce jour. Elle est conduite par un commandant à plein temps et comprend un état-major de bataillon, un pool d'instructeurs, des officiers de liaison, une compagnie d'état-major, deux compagnies d'intervention, une formation d'application ainsi que la réserve.

tion, les locaux et le parcours d'instruction pour les membres de la protection civile en un lieu non inondable», signale le lieutenant-colonel Marco Weber, commandant de l'OPC de Nidwald.

### Prête à relever les défis de demain

Marco Weber est convaincu que la cantonalisation de l'OPC est une réussite. Il juge son organisation prête à relever les défis du futur. «Nous pouvons réagir avec souplesse à des tâches en évolution», souligne-t-il. Ces prochaines années, le commandant souhaite conserver les forces de l'OPC et poursuivre l'amélioration des activités exercées en coordination avec les organisations partenaires. «Nous devons assurer la capacité à durer lorsque le personnel de la police et des sapeurs-pompiers atteint ses limites. Nous voulons en outre continuellement optimiser la coopération avec nos organisations partenaires.» Une autre tâche qui va occuper Marco Weber ces prochains temps est d'améliorer encore l'adéquation entre le matériel et le cadastre des risques et les planifications des mesures d'urgence du canton établis ces dernières années. «Mais nous sommes en très bonne voie dans ce domaine également», estime Marco Weber.

Parmi les défis majeurs, Ruedi Wyrsh mentionne le faible taux de recrutement pour la protection civile. Le taux annuel d'aptitude à servir dans l'armée étant très élevé parmi les conscrits nidwaldiens, trop peu de personnes sont aptes à servir dans la protection civile dans le canton, un phénomène récurrent. Cela a notamment contraint l'OPC de Nidwald à réduire voilà trois ans son bataillon, outre la compagnie d'état-major, de trois à deux compagnies d'intervention par manque de ressources humaines.

## La protection civile engagée au Gigathlon

Intense activité dans le canton de Nidwald: ce paisible canton de Suisse centrale a accueilli deux événements de grande ampleur en l'espace d'un mois. A la mi-juin, Buochs a été l'un des lieux d'étape du Tour de Suisse alors qu'à la mi-juillet, des milliers d'athlètes du Gigathlon ont été accueillis à Ennetbürgen et Stansstad. Celui-ci a nécessité le recours à une grande partie de l'organisation de protection civile de Nidwald. Quelque 200 hommes ont veillé à la mise en place et à l'exploitation de l'infrastructure, au ravitaillement, à la logistique, à la régulation du trafic et à l'attribution des places de stationnement. Au total, 606 jours de travail ont été accomplis.

Une fois n'est pas coutume, les membres de la protection civile n'ont pas dû s'exercer à la gestion d'une situation d'urgence mais il leur a incombé de veiller en priorité à l'encadrement de milliers de sportifs d'endurance. «Impossible sans la protection civile», a lâché un supporter qui attendait un athlète dans l'aire d'arrivée. Et Sybille Burch, responsable du projet Gigathlon de Swiss Olympic, d'ajouter: «La collaboration était excellente. Quand, venant de Coire, nous sommes arrivés à Nidwald, tout était déjà prêt. On était même paré contre les chutes de pluie de la soirée de mardi. Que demander de plus?»

### Trop de personnel convoqué

La manifestation a été une bonne expérience pour les cadres car, selon Ruedi Wyrsh, chef de la Protection civile du canton de Nidwald, ils ont pu s'exercer à la conduite. Il se montre néanmoins critique: «Nous avons pu mener le travail de façon satisfaisante. Mais il y avait ici ou là trop de monde sur place.» A posteriori, il examinerait plus en détail la teneur et l'ampleur des tâches avant le Gigathlon. «Malheureusement, on continue parfois de sous-estimer l'efficacité de la protection civile», précise-t-il.

Sybille Burch concède que le personnel convoqué à Nidwald a été trop nombreux. Elle prend note de la critique de la protection civile nidwaldienne. «Lors d'un événement majeur comme le Gigathlon, avec 6000 athlètes et 4000 auxiliaires, il faut aussi une certaine flexibilité. Nous sommes heureux de pouvoir faire appel à des personnes supplémentaires en cas d'événements spéciaux comme un orage.»

Exercice en cas de fièvre aphteuse

## Le canton de Bâle-Campagne est prêt à intervenir

**Durant plus d'une semaine, l'état-major de crise cantonal, deux états-majors de crise régionaux, les troupes de défense ABC, trois compagnies de protection civile et une compagnie de vétérinaires de l'armée se sont exercés à la gestion d'une épidémie de fièvre aphteuse hautement contagieuse dans la région Est du canton de Bâle-Campagne. Les écuries de trois exploitations agricoles avec élevage de vaches ont été complètement vidées, décontaminées et désinfectées.**



Discussion entre le commandant de la place sinistrée, le vétérinaire et le propriétaire de la ferme.



Nettoyage et désinfection des écuries.



Sas de décontamination pour les véhicules et le matériel d'intervention.

Comme on le sait, une épidémie se répand comme une traînée de poudre et ne s'arrête pas aux frontières communales ou cantonales. Un des objectifs de l'exercice «Morbus» était justement de tester la collaboration interdisciplinaire entre le service vétérinaire, les forces d'intervention et de conduite de la protection de la population et l'armée, chargée de l'aide subsidiaire.

Des zones de protection d'un rayon de trois kilomètres et des zones de surveillance d'un rayon de dix kilomètres ont été mises en place autour de chaque foyer infectieux. Cela a eu des conséquences (simulées) sur le transport des personnes, des marchandises et du bétail. C'est ainsi que la circulation a dû être limitée entre les fermes et l'extérieur; chaque personne et véhicule qui y entrait ou en sortait devait être déconta-

miné. Pour l'exercice, 152 bovins ont été évacués et seraient à abattre en cas de véritable épidémie et 8100 mètres carrés d'écuries et de zones adjacentes ont été nettoyés et désinfectés. Plus de 270 membres des forces d'intervention et de conduite étaient engagés.

L'énorme déploiement de moyens, à savoir le personnel et le matériel nécessaires, était le principal défi de l'exercice. Des lacunes ont été mises au jour et leur élimination doit désormais être au centre des préoccupations. Si les ressources sont insuffisantes, il n'est pas possible de gérer le nombre et le type d'animaux à abattre ni de nettoyer et de désinfecter de si grandes surfaces. En effet, la disponibilité des désinfectants, en particulier la chaux vive, est remise en question. Les ressources nécessaires pour une ferme comptant 110 vaches se composent comme suit:

- 500 jours-homme de 16 heures (8000 heures) pour enlever le fumier, nettoyer et désinfecter.
- 3 heures pour le prélèvement d'échantillons.
- 50 kilos de désinfectant pour l'infrastructure, les personnes et le matériel.
- 85 tonnes de chaux vive pour la désinfection du fumier, des aliments pour animaux et du purin avant leur destruction.
- 1600 litres de soude caustique pour le nettoyage des fermes.
- 130 000 litres d'acide peracétique pour le nettoyage des champs, des pâturages et du purin.
- 1500 litres de diesel pour la production d'électricité et l'éclairage.
- 200 mètres cubes d'eau pour le nettoyage.



Un portail pour la protection des biens culturels dans le canton de Bâle-Campagne

## Un projet novateur

**A l'ère des médias sociaux, on prône la collaboration et l'échange d'informations, mais ces valeurs sont-elles vraiment mises en pratique? L'expérience montre que les solutions individuelles sont à l'ordre du jour. Une situation à laquelle le canton de Bâle-Campagne a décidé de remédier en lançant le projet KIM.bl.**

Le département de l'archéologie et des musées bâlois a lancé le projet KIM.bl (Kooperationsinitiative Museen Basel-Landschaft), en étroite collaboration avec de nombreux musées régionaux ainsi qu'avec le soutien de la fondation des musées bâlois. L'objectif principal est de gérer de façon efficace et commune le patrimoine culturel de la région (recensement, sauvegarde et mise à disposition sous forme numérique). Le projet KIM.bl propose une banque de données en ligne conviviale dans laquelle les membres peuvent saisir leurs données selon les standards internationaux actuels. Le portail des biens culturels offre une plate-forme d'échange commune à toutes les institutions concernées. Augusta Raurica, le KIM.bl et l'Office des affaires militaires et de la protection de la population, responsable de la protection des biens culturels dans le canton de Bâle-Campagne, sont des partenaires stratégiques utilisant la même application au moyen de masques différents.

### Une banque de données conviviale

Ce projet prometteur arrive à point pour la protection des biens culturels (PBC) du canton de Bâle-Campagne: l'Office des affaires militaires et de la protection de la population cherchait depuis longtemps une banque de données

conviviale afin d'enregistrer tous les biens culturels d'importance régionale, cantonale et nationale. La banque de données a pour objectif de proposer à toutes les organisations de protection civile un outil complet, efficace et simple pour archiver leurs objets sous forme numérique. Une collaboration avec le département de l'archéologie et des musées a été décidée en 2012. Depuis juillet 2013, la PBC dispose d'une banque de données en ligne dans laquelle les organisations de protection civile peuvent enregistrer leurs biens culturels.

La collaboration avec les sapeurs-pompiers en tant qu'organisation partenaire contribue également à la protection et à la sauvegarde des objets en cas d'événement.

D'autres acteurs pourront participer dans une deuxième phase, p. ex. la protection des monuments historiques. La coopération et l'échange d'informations entre institutions permet d'éviter des doublons ainsi que des pertes de temps et d'argent inutiles.

L'inventaire et la documentation sont deux des principales tâches de la PBC et des institutions culturelles pour la sauvegarde de notre patrimoine. La solution de l'inventorisation numérique des objets s'offre également à d'autres cantons et institutions puisque la banque de données peut être adaptée aux différents besoins.

Changeement de personnel dans le canton de Zurich

## Thomas Bär remplacera Anton E. Melliger

**Anton E. Melliger, chef de l'Office des affaires militaires et de la protection civile du canton de Zurich, prendra sa retraite à la fin de l'année. Le Conseil d'Etat a nommé son remplaçant M. Thomas Bär à la tête de l'office.**

Le nouveau chef d'office prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2014. D'origine zurichoise, M. Thomas Bär a étudié le droit à l'Université de Zurich et a travaillé comme référendaire et greffier dans des tribunaux de district. En 2002, il devient secrétaire juridique à l'office des affaires militaires et de la protection civile avant d'en être nommé, le 1<sup>er</sup> juillet 2006, chef suppléant. Thomas Bär est colonel

d'état-major général et, en tant que tel, actuellement chef de l'état-major territorial de liaison du canton de Zurich dans la région territoriale 4.

Anton E. Melliger est à la tête de l'Office des affaires militaires et de la protection civile depuis sa création le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Résultat de l'analyse des risques du canton de Fribourg

## Plan d'engagement «rupture d'approvisionnement électrique»

**L'organe cantonal de conduite (OCC) peut désormais s'appuyer sur un plan d'engagement pour le cas d'une interruption électrique. Ce document présente les mesures à prendre et les outils de conduite à utiliser lors d'un black-out ou d'une pénurie prolongée.**

Fribourg est ainsi le premier canton à disposer d'un tel plan, qui a été élaboré sur la base de l'analyse des risques effectuée en 2005. Malgré la diversification des sources d'approvisionnement et les économies potentielles d'utilisation, la survenue d'un événement de ce genre est jugée hautement probable. Un groupe de travail composé de représentants de l'OCC, du Groupe E et de la Confédération a œuvré depuis le début de l'année 2011 à la réalisation de ce plan d'engagement. Ce dernier distingue deux situations différentes liées à une rupture d'approvisionnement: le black-out, c'est-à-dire une panne totale de courant à large échelle, et la pénurie, caractérisée par un manque significatif d'élec-

tricité pour une durée prolongée dans l'ensemble du pays. Les lignes de conduite diffèrent d'une situation à l'autre. Fort d'une nonantaine de pages, le plan d'engagement est destiné en premier lieu aux organes concernés. Servant de fil rouge aux divers organes de conduite, forces d'intervention, exploitants de réseaux de distribution et organisations partenaires, il tient en effet également lieu de catalogue des mesures à prendre par chaque intervenant, qu'il s'agisse d'actes de prévention ou d'opérations pour gérer la crise et rétablir la situation. Avec d'autres recommandations à l'intention de la population, il peut être consulté sur internet. *Informations complémentaires sous [www.fr.ch/catastrophe](http://www.fr.ch/catastrophe)*

Communication du canton de Fribourg

## En cas de catastrophe, via Twitter

**L'Organisation en cas de catastrophe Fribourg (ORCAF) étoffe son dispositif d'alerte et d'information en prévoyant de communiquer désormais par l'intermédiaire du réseau social Twitter.**

Avec pour objectif de toucher un maximum de personnes en cas de catastrophe, le canton de Fribourg élargit son dispositif d'alarme par un compte Twitter. En s'abonnant à l'adresse @catastrophe\_FR, on obtiendra dorénavant des messages succincts sur la situation dans le canton et sur les mesures à prendre. Par ce canal, le canton pourra

aussi diffuser des consignes de comportement. Un renvoi systématique au site internet de l'ORCAF ([www.fr.ch/catastrophe](http://www.fr.ch/catastrophe)) permettra à l'internaute de s'informer en détail avant et pendant un événement. Cette nouvelle offre complète le dispositif d'alerte et d'information utilisé jusqu'à ce jour (site internet, sirènes, radios).

Changement au sein des cadres du canton de Fribourg

## J. D. Chavallaz succède à Daniel Papaux

**La Direction de la sécurité et de la justice (DSJ) du canton de Fribourg a nommé un nouveau chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM) en la personne de Jean Denis Chavallaz, précédemment adjoint du chef de service et chef de la Protection civile, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Son prédécesseur Daniel Papaux a fait valoir son droit à la retraite.**

Le nouveau titulaire a effectué sa scolarité à Thoun, puis accompli sa formation commerciale à Fribourg. Au service de l'Etat de Fribourg dès 1977, il devient chef du secteur de la taxe d'exemption et de la défense générale au sein du Service des affaires militaires en 1999. Accédant au poste de chef de la protection civile en 2003, il fait à ce titre partie de l'organe cantonal de

conduite et de divers groupes de travail nationaux. Parfait bilingue, Jean Denis Chavallaz a 57 ans. Ce parcours professionnel se double d'une carrière militaire. Jusqu'en 2003 commandant de la place de mobilisation 108 Fribourg avec grade de colonel, Jean Denis Chavallaz rejoint en 2004 l'Etat-major de conduite de l'armée dont il sera membre jusqu'en 2007.

Exercices dans le canton de Fribourg

## Préparation à des événements extraordinaires

**En juin dernier, la protection fribourgeoise de la population a organisé deux exercices servant à se préparer à des événements extraordinaires: d'une part la gestion d'un accident majeur et, d'autre part, l'engagement de l'organe cantonal de conduite (OCC).**

Un exercice grandeur nature a eu lieu à Châtel-St-Denis pour tester le plan ORANGE du canton. Il visait principalement à simuler la gestion de la place sinistrée et la coordination entre les organisations partenaires.

Une collision entre un bus scolaire et un train avec plusieurs morts et de nombreux blessés en constituait le scénario de base. Une centaine de personnes ont participé à l'exercice avec diverses tâches: désincarcération et prise en charge des blessés, gestion de la sécurité dans la zone sinistrée et coordination entre tous les intervenants prévus lors d'un événement de cette ampleur, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, les services sanitaires, la protection civile, l'assistance psychologique et les transports publics fribourgeois tpf. Cet exercice a également été l'occasion d'inaugurer officiellement un nouveau véhicule, acquis conjointement par la police cantonale et la protection de la population, qui sera dorénavant à la fois utilisé comme poste de commandement mobile sur la place sinistrée et affecté à des interventions purement policières.

### L'OCC engagé

L'exercice d'état-major «Big Four» s'est déroulé avec la participation simultanée de l'OCC et de l'état-major cantonal de liaison territorial Fribourg. Il consistait à simuler une intoxication de masse, aggravée par une augmentation des cas grippaux dans le canton de Fribourg. Durant le premier jour de l'exercice, les cas ont été gérés par le Service du médecin cantonal. Au vu de l'ampleur prise par les événements et des risques de contagion croissants, l'OCC a été mis sur pied le deuxième jour. L'annonce de cette situation a provoqué un mouvement de panique dans la population et les services sanitaires, déjà passablement sollicités, ont dû faire face à une forte affluence dans les hôpitaux qui les a contraints de recourir à toutes les ressources disponibles à l'échelon cantonal.

Outre la gestion de l'événement, la planification a représenté un élément prioritaire de l'exercice.

---

Police cantonale zurichoise

## Nouvelle organisation de conduite en cas d'événements particuliers et de catastrophes

**L'organisation de la police cantonale zurichoise chargée de la conduite en cas d'événement a été revue et mise en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2013. La nouvelle organisation s'aligne largement sur les normes valables dans toute la Suisse, notamment pour la gestion de situations particulières.**

L'organisation de conduite en cas d'événements majeurs doit être si possible axée sur les processus habituels et sur la pratique quotidienne éprouvée. Ce principe a guidé l'adaptation de l'organisation de conduite en cas d'événements particuliers, dont la police du canton de Zurich s'était dotée en 2005. En toute situation, la police cantonale prend les mesures immédiates, coordonne et conduit les forces et moyens engagés. Lors d'événements limités aux villes de Zurich et de Winterthour, l'intervention est en règle générale dirigée par la police municipale compétente.

Pour maîtriser rapidement la phase de chaos qui suit immédiatement un événement de grande ampleur, une organisation standard commune de la place sinistrée, avec six points à coordonner impérativement, a été élaborée et approuvée dans le cadre de la collaboration étroite des organisations de première intervention. Elle vise un procédé si possible uniforme de toutes les forces d'intervention et une implantation rapide du poste de commandement front.

Cours sur la sécurité antichute

## La FSSP forme la protection civile biennoise

**La Fédération suisse des corps de sapeurs-pompiers (FSSP) a organisé un cours de deux jours pour les membres de la protection civile de la ville de Bienne portant sur la sécurité antichute. Les membres de la protection civile qui ont suivi ce cours de perfectionnement ont déjà pu le mettre en pratique lors de divers engagements.**



Travailler en hauteur est quelque chose qui s'apprend.



37 membres de l'organisation de protection civile biennoise ont participé en février à ce cours de perfectionnement, donné non seulement par les instructeurs de la FSSP mais aussi par les corps de sapeurs-pompiers professionnels de Berne et de Bienne, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel et la Rega. Le cours a débuté au centre de protection civile de Bienne par la présentation du matériel de sécurité antichute ainsi qu'une introduction théorique. Les participants sont rapidement entrés dans le vif du sujet et ont abordé le thème essentiel: l'apprentissage des nœuds.

### Une démonstration très convaincante

S'en est suivie une démonstration impressionnante de la capacité de résistance du matériel utilisé dans la sécurité antichute. Les ruptures de câble (dues par ex. aux frottements ou aux entailles) présentées ont permis de constater que l'équipement, bien que pouvant supporter une charge de traction de plusieurs tonnes, n'en reste pas moins vulnérable et que le respect des mesures de sécurité peut s'avérer vital lors d'interventions en altitude. «Là-haut, la vie ne tient qu'à un fil et rien ne doit être laissé au hasard», comme l'a souligné un instructeur. Malgré le froid glacial et une couche de neige relativement épaisse, les exercices pratiques ont commencé

après la démonstration. Les participants devaient porter des gants et tenir compte du risque de glissade et avaient une visibilité très limitée, mais ils n'ont pas été démotivés par les conditions météo défavorables. De plus, ils ont pu profiter de l'expérience et du savoir-faire technique de haut niveau des chefs de classe.

### Objets divers choisis à des fins d'exercice

Il était impressionnant de voir à quel point le calme et le travail d'équipe étaient importants pour l'application des techniques de sécurité antichute. Lors de chaque exercice, les classes effectuaient une analyse des risques et examinaient d'éventuelles solutions techniques. Après validation ou correction par le chef de classe, les techniques de travail étaient mises en pratique dans les règles de l'art.

Divers objets et situations ont été choisis à des fins d'exercice: les participants ont pu s'entraîner à intervenir sur une conduite de gaz de forme arrondie et sur un toit plat à plus de trois mètres de hauteur, ils ont appris à assurer un encordement sur un pont et à travailler en pente escarpée. Parmi les divers objets à disposition, ils ont également été amenés à s'exercer sur différents types de toits et de structures de toit et à effectuer des analyses de risques. Le cours était également axé sur le contrôle et l'entretien du matériel.

### Le nouveau savoir-faire déjà mis en pratique

Lors de l'évaluation, les chefs de classe ont relevé la grande motivation des participants et leurs bonnes connaissances techniques, de sorte que tous se sont vu remettre à l'issue des deux jours de cours le certificat de la SUVA et de la FSSP convoité. Durant l'été, lors de la Fête fédérale de gymnastique à Bienne, les membres de la protection civile ont pu entrer en action. Au vu des nombreuses tribunes qui ont dû être montées pour cet événement national, la formation en sécurité antichute a pu être pleinement mise à profit.

Séminaire de la FSPC

## Une belle diversité thématique

**La commission technique de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC) avait bien préparé le terrain: le séminaire du 7 mai 2013 à Nottwil a été l'occasion de fournir des informations sur divers thèmes. Celui de l'année prochaine, qui se tiendra à Schwarzenburg sur deux jours et demi, est en phase de conception.**

Pas moins de 140 représentants de la protection civile ont participé à cette journée, destinée en premier lieu à l'échange d'informations et d'expériences. Franco Giori, vice-président de la FSPC, a rappelé dans ses réflexions introductives, que le moment était venu de repositionner la protection civile en Suisse, soulignant textuellement: «Dans l'intérêt de l'ensemble de la protection civile, nous devons trouver une position commune à l'échelle nationale en dépit de certaines divergences sur tel ou tel point. A défaut, la Fédération et, à travers elle, la protection civile n'aura aucun poids.»

Délégué du Conseil fédéral au Réseau national de sécurité, André Duveillard a révélé quelques détails de l'exercice général coordonné (EGC) prévu en 2014. Pour compléter le programme de la matinée, Josef Amacker, chargé de la formation au sein de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP), s'est adressé aux cadres de la protection civile en recommandant vivement les multiples cours de perfectionnement proposés par la FSSP.

### Renforcer les efforts de professionnalisation

L'après-midi, divers ateliers organisés en parallèle invitaient à une participation active. Au vu des thèmes traités, tels que la procédure d'autorisation pour des interventions au sens de l'art. 27a LPPC et l'optimisation du système d'instruction et de prestations de service, ces travaux de groupe ont donné lieu à des discussions parfois animées, ce qui, selon Martin Erb, chef de la commission technique, était d'ailleurs le but visé.

A la lumière du rapport sur la politique de sécurité, Walter Müller, président de la FSPC et conseiller national, a encouragé les personnes présentes à porter le débat dans les régions et les cantons, signalant qu'il fallait, dans certains

domaines, aller de l'avant et mettre en route les réformes, regroupements et professionnalisations nécessaires sans attendre les décisions relevant des organes politiques de la Confédération.

### Un exposé motivant

Christoph Flury, directeur suppléant de l'OFPP, a présenté, parmi de nombreux autres sujets, les mesures prévues pour mettre en œuvre la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+. A cet effet, les deux rapports devront être disponibles au printemps 2015 puis être approuvés par le Conseil fédéral à la fin 2015. Pour l'adoption de la révision de la loi correspondante par le Parlement, Ch. Flury compte au moins deux ans de plus... Le point culminant de la journée a été l'intervention de Heinz Frei, quadruple champion paralympique, champion du monde et détenteur de plusieurs records du monde en sport handicap, qui a développé le thème de la motivation, une notion qu'il personifie vraiment malgré son handicap.

Le séminaire de trois jours planifié pour 2014 se déroulera du 26 au 28 mai à Schwarzenburg.

Informations complémentaires sous: [www.szsv-fspc.ch](http://www.szsv-fspc.ch)



**140 personnes ont pris part au séminaire de Nottwil le 7 mai 2013.**

## Documents d'information

# Trois nouvelles publications sur la protection des biens culturels

La protection des biens culturels (PBC) touche différents domaines d'activité. Mais une information spécifique manque bien souvent à tous les niveaux. Afin d'améliorer cette situation, la Section PBC de l'OFPP vient d'éditer trois brèves publications.

## Instructions 4/2013: Objets d'art et de culte (en allemand uniquement)

Ces instructions sur la manipulation d'objets d'art et de culte dans des édifices religieux s'adressent en premier lieu aux profanes. La restauratrice Andrea Amrein y fournit des conseils pour 17 groupes d'objets (autels, tableaux, cloches, chaires, objets liturgiques, textiles, etc.). Ces instructions ont pour objectif de montrer aux sacristains ainsi qu'au personnel des paroisses et des administrations communales quels travaux peuvent être effectués par des volontaires et à quel moment il est indispensable de faire appel à des spécialistes.

## Guidelines 4/2013: Photographie numérique (en allemand uniquement)

La photographie a complètement changé au cours de la dernière décennie: les techniques analogiques ont fait place aux procédés numériques. A la demande de l'OFPP, des représentants de l'Université de Bâle (Digital Humanities Lab) et de la conservation des monuments historiques du canton de Zoug ont confronté dans les présentes guidelines la théorie technique et la pratique photographique et créé ainsi un produit qui servira à la formation du personnel œuvrant dans le domaine de la PBC tels que les photographes et les collaborateurs des institutions culturelles (musées, archives, bibliothèques).

## Forum PBC 21/2013: Bibliothèques et PBC

Les bibliothèques sont au centre de cette édition de Forum PBC. Les onze exposés présentés ont pour objectif de montrer quelles mesures PBC peuvent être prises pour éviter, ou du moins limiter, les dégâts dans des bibliothèques. Les articles mettent en lumière, entre autres, la formation de bibliothécaire, les mesures préventives, les exercices, les expériences en cas d'événement ou encore les travaux de restauration après un événement dommageable.

Toutes les publications peuvent être téléchargées sur internet:

[www.kgs.admin.ch](http://www.kgs.admin.ch) -> Publications PBC (Aide-mémoire, Forum PBC, Guidelines).



## IMPRESSUM

Protection de la population 17 / novembre 2013 (sixième année)

La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

**Editeur:** Office fédéral de la protection de la population OFPP

**Coordination et rédaction:** P. Aebischer

**Equipe de rédaction:** A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Münger, F. Simeon, N. Wenger

**Traductions et révisions rédactionnelles:** Services linguistiques OFPP

**Contact:** Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 51 85, e-mail: [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

**Photos:** OFPP/mise à disp.

**Mise en page:** Centre des médias électroniques ZEM, Berne

**Reproduction:** les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue *Protection de la population*. Toute reproduction doit être convenue avec la rédaction.

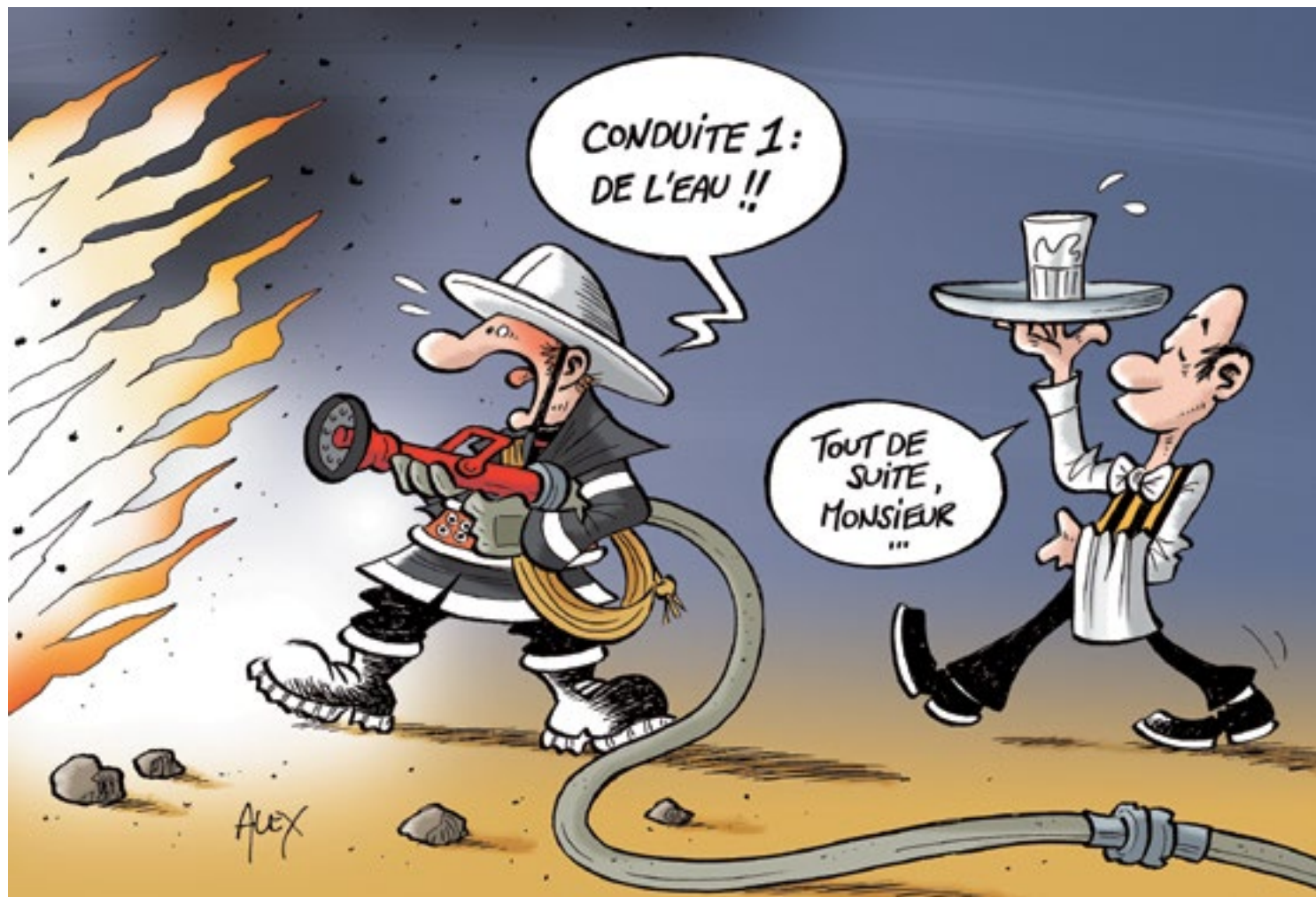
**Tirage:** allemand: 8500 exemplaires, français: 3500 exemplaires, italien: 1000 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

Services techniques

## Vu par ALEX

ALEX dessine entre autres régulièrement pour le quotidien romand «La Liberté». Il vit dans la Broye fribourgeoise.



Prochaine édition  
N° 18, mars 2014

Dossier

## EXERCICES

## Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

[info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

## Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît 3 fois par année en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:

[www.protopop.ch](http://www.protopop.ch) ou [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)



**«Nous constatons que les organes de conduite supérieurs de la Confédération et des cantons ne peuvent plus communiquer entre eux dans certaines situations, car les communications s'appuient aujourd'hui sur le réseau public de distribution d'électricité. Cela pourrait évidemment s'avérer catastrophique en situation de crise!»**

Andreas Koellreuter, président de la Commission fédérale de télématique  
dans le domaine du sauvetage et de la sécurité  
Page 6

**«En fait, nous ne parlons pas des services techniques en tant qu'organisation. Il s'agit simplement d'avoir à nos côtés l'interlocuteur indispensable pour l'entretien des routes et l'approvisionnement en électricité.»**

Philippe Knechtle, chef de la protection de la population  
du canton de Fribourg  
Page 11

**«Si mon pager émet un bip, je dois immédiatement passer en mode accéléré.»**

Bettina Bühler, responsable d'équipe Gestion  
des crises aux CFF, Lucerne  
Page 20